



PATRIMOINE

N° IX

Bulletin de la Société Archéologique de Corseul

AVRIL 1995



J. Huët

Le dieu PAN
Dessin Yvonne HUET

SOMMAIRE

- ACTION.....	2
- LA VIE DU MUSEE.....	6
- NOUVELLES BREVES	9
- CORSEUL ET L'HISTOIRE..... par Marcel Villalon	11
- LE PROJET ARCHEOLOGIQUE DE CORSEUL..... par Hervé Kérébel	14
- UN COUTEAU DU 1er S. AP. DECOUVERT A CORSEUL	19
par Patrick Galliou	
- DEUX CHENETS A TETE DE BELIERS INEDITS	23
par Jean-Yves Eveillard	
- LES BRONZES ANTIQUES DU MUSEE DE LA SOCIETE ARCHEOLOGIQUE.....	35
par Gaetan Le Cloirec	
- UN ETABLISSEMENT INDUSTRIEL ANTIQUE : L'USINE A GARUM DES PLOMARCH A DOUARNENEZ	45
par Jean-Pierre Bardel	
- ARCHEOLOGIE LITTORALE ET INSULAIRE ARMORICAINE	56
par Marie-Yvane Daire	
- L'IF.....	64
par Henri Maho et Suzanne Guidon	
- BIBLIOGRAPHIE	71
- HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE COLBERT DE BEAULIEU.....	74
par Brigitte Fischer	

ACTION

L'Assemblée Générale 94 s'est tenue le dimanche 11 septembre dans le cadre d'une Journée Archéologique organisée par la Commune et la Société Archéologique. Elle s'est déroulée sous la présidence de M. Ferdinand-Maurice Constant, sous-préfet de Dinan, et en présence des personnalités suivantes citées ici par ordre alphabétique : M. Jean Gaubert, vice-président du Conseil Général, représentant M. Charles Josselin ; M. Bernard Lemarié, sénateur honoraire des Côtes d'Armor, président d'honneur de la Société Archéologique ; M. Louis Martin, maire de Quevert, président du Codépran et du Pays d'Accueil de Dinan ; M. René Regnault, sénateur maire de Saint Samson s/Rance ; M. Marcel Villalon, maire de Corseul.

Madame Suzanne Guidon, présidente en exercice, présenta les excuses de M. Michel Vaginay, conservateur régional de l'archéologie, de M. Yves Menez, conservateur des fouilles au Service régional de l'archéologie, de Mme Véronique Burnod, conservateur du musée de Dinan.

Elle salua deux invités de marque venus de loin : M. Hacine Fantar, professeur à l'Université de Tunis, directeur de recherche à l'Institut National du Patrimoine de Tunisie, chargé de cours du Collège de France, et M. Jean Peyras, professeur d'histoire à l'Université de Nantes, et remercia, dans l'ordre de leur intervention, les trois conférenciers : M. Hervé Kérébel, archéologue municipal, M. Jean-Pierre Bardel, technicien de recherche au Service régional de l'archéologie, Mme Marie-Yvane Daire, présidente de l'Association Manche-Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles (A.M.A.R.A.I.).

M. Marcel Villalon, maire de Corseul, commenta l'évolution, au cours de l'année écoulée, du grand projet archéologique de Corseul, projet auquel participera désormais la Communauté des Communes nouvellement créée qui regroupe : Plancoët, Corseul, Bourseul, Ploree, Pluduno, St Lormel, Languenan, St Jacut de la Mer. Cette nouvelle manière de s'associer, expliqua-t-il, correspond à des objectifs communs, à des soucis de regrouper les atouts majeurs de chaque commune dans le domaine qui lui est propre, de développer ensemble des politiques qui doivent donner aux populations une idée précise de ce que nous pourrions réaliser ensemble : devis, emplois, artisanat, environnement, écoles, tourisme, vie associative et obligation de parler "culture". A ce propos, précisa Monsieur Villalon, Corseul peut être, au sein de cette Communauté des Communes, un des tremplins pour lancer et développer une culture "élargie". En ce contexte s'inscrit l'achat par la Commune de la zone sur laquelle se situent le Temple et la ferme du Haut-Bécherel.

Monsieur Villalon exprima à nouveau son espoir de voir s'implanter à Corseul le musée départemental ou régional d'archéologie, et se dit prêt à assumer les responsabilités supplémentaires que cette décision impliquerait.

Madame Suzanne Guidon, selon l'Ordre du Jour, présente alors le Rapport Moral 93-94 :

"Le rapport d'activité pour l'année 93-94 souligne trois points forts :

La venue de M. Alain Provost, chargé par le Conseil Général d'effectuer l'inventaire des collections archéologiques du département.

Nous l'avons reçu plusieurs jours. Nous lui avons ouvert toutes les portes du musée, des vitrines, des réserves et indiqué la provenance des différentes pièces, exposées ou non.

Ceci avec la plus grande rigueur possible, de la manière la plus exhaustive, face à des faits qui remontent parfois aux années 55-60. La Société, créée en 1957, est indiscutablement la mémoire archéologique de Corseul, ce qui a donné toute son importance à cette tâche difficile.

Le rapport de M. Alain Provost doit être remis fin décembre 94 au Conseil Général qui décidera en 95 du lieu d'implantation du futur musée.

Nous espérons avec vous, Monsieur le Maire, que le choix se porte sur Corseul qui est non seulement riche de son passé de capitale gallo-romaine, mais qui nous est cher.

Il y a 12 ans déjà, en effet, la Société Archéologique attirait l'attention de la Direction des Musées de France sur cette question et recevait M. Poinot, Directeur aux Musées de France, accompagné par M. Michel Clément, Directeur régional des Antiquités.

Ces derniers mois nous avons développé nos rapports ici et là, notamment avec le Centre d'Etudes des Peintures Murales Romaines auquel nous avons confié quelque 500 fragments provenant d'habitats du Champ Mulon. Mesdames Alix Barbet et Claudine Allag nous ont remis, au printemps, le résultat de leurs travaux.

La qualité des documents nous a incités à leur consacrer une vitrine du Musée. Vous pourrez la découvrir aujourd'hui. Son contenu est unique non seulement dans les Côtes d'Armor mais probablement en Armorique.

Je tiens à remercier Madame Micheline Courouveau qui a veillé au délicat transport entre Soissons et Corseul et Madame Yvonne Huet, notre

conseiller artistique, dont nous avons pu, une fois encore, apprécier la patience et l'imagination.

Le troisième temps fort concerne la rénovation du Musée. Celui-ci demandait un sérieux rajeunissement. Il a pu être effectué grâce aux généreuses cotisations de certains membres de la Société qui sont venues s'ajouter à la subvention d'équipement octroyée par le Conseil Général.

Nous avons ainsi pu régler toutes nos factures : celles du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines, du retapissage des murs, du nouvel éclairage des vitrines, de la pose de nouveaux rideaux. Il nous reste à acquérir une vitrine métallique.

Cet été, nous avons reçu au Musée maints visiteurs français et étrangers, surpris de découvrir cette ville antique et sa place dans l'histoire. Après l'Angleterre, la Belgique, la Hongrie, voici que la renommée de Corseul atteint le Grand Duché du Luxembourg, le Texas et l'Uruguay...

L'an dernier, presque à la même date, je soulignais la complémentarité entre une association culturelle telle que la Société Archéologique et une Municipalité. L'investissement financier et l'action culturelle croissante que nous menons, notamment à travers ce musée, sont désormais reconnus comme notre participation à la vie municipale.

Une citation de James Stirling parue en tête d'un document publié par la Direction Régionale des Affaires Culturelles résume parfaitement ma pensée :

"LE MUSEE EST UN DON A LA VILLE"

Monsieur Maurice de Bure, trésorier, expose le bilan financier 93-94.

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité ainsi que le renouvellement des mandats de deux membres du Conseil d'Administration : Madame Marie Dequé, vice-présidente de l'ADACC et Monsieur Yves Castel, membre de l'Office du Tourisme de Dinan.

La parole est alors donnée aux conférenciers.

A l'issue de la conférence de Madame Marie-Yvane Daire et des échanges qui s'en suivirent, M. Constant tint à remercier la Présidente de la Société Archéologique et le Maire de Corseul de l'avoir invité à présider cette réunion et de lui avoir ainsi procuré l'occasion de découvrir tout l'intérêt de ce village assis sur des siècles de civilisation.

Il salua ceux pour qui la curiosité historique l'emporte sur toute notion de rentabilité et félicita les auteurs des exposés, brillants et rigoureux, qui ont su faire passer leurs messages scientifiques avec une grande simplicité de langage. Il souligna également le rôle joué par le Maire dans le regroupement de la Communauté des Communes, ce nouveau territoire qui, grâce à un potentiel accru, permettra d'assurer d'importantes retombées culturelles et économiques.

Monsieur Constant promit alors de transmettre aux plus hautes personnalités culturelles les connaissances acquises au cours de cette matinée.

Plus de soixante personnes se sont ensuite retrouvées pour le déjeuner servi dans la salle qui domine les vestiges mis au jour dans la réserve archéologique.

LA VIE DU MUSEE

BIENVENUE

Le 16 avril 1994, Suzanne Guidon et Yvonne Huet ont accueilli au musée les amis de la Section "Préhistoire et Archéologie" de l'Institut Culturel de Bretagne. Ceux-ci avaient été reçus le matin par M. Loïc-René Vilbert à la Bibliothèque Municipale de Dinan où s'était tenue l'Assemblée Générale sous la présidence de M. Jacques Briard

INVENTAIRE

Une tête celtique, deux bracelets, trois urnes funéraires... Ce n'est pas l'inventaire de Jacques Prévert... mais l'inventaire du musée, qui a pu être effectué de façon rationnelle grâce à la présence, pendant une semaine, d'Alain Provost (cf. p. 3). Ce document sera très utile lorsque le Conseil Général des Côtes d'Armor décidera de l'implantation du musée départemental.

RAJEUNISSEMENT

Grâce aux cotisations, dont certaines très généreuses, des adhérents et grâce à la subvention du Conseil Général, le musée a subi une rénovation nécessaire : nouveaux rideaux, nouveau revêtement mural, nouvelles vitrines et surtout mise en conformité de l'éclairage selon les règles de sécurité.

MEMOIRE UNIVERSITAIRE

Les 10 pages consacrées dans ce bulletin aux "Bronzes antiques du musée" sont extraites du mémoire de maîtrise présenté avec succès par Gaëtan Le Cloirec à l'Université de Rennes II - Haute Bretagne en 1994.

SUIVEZ LES GUIDES...

... et plus particulièrement le guide Michelin, le guide des Musées archéologiques de France édité par Archeologia, "La Route des musées" édité par l'Office de tourisme et le Pays d'accueil de Dinan. Tous ont signalé notre musée avec des textes précis et bien documentés.

UN "LARE" ENTRE AU MUSEE

Grâce à l'amabilité de son propriétaire que nous remercions à nouveau, un moulage parfait a été réalisé à partir d'une statuette de lare en bronze. Il a pris place aux côtés des statuettes en argile blanche découvertes en 1976 au Pont Brûlé par Jean Pierre Bardel. Rappelons que les lares étaient des dieux protecteurs du foyer domestique chez les Romains.

UNE GENEALOGIE PAS ORDINAIRE

M. Jean Dano, dont la famille est issue des environs de Chatelaudren, a été très surpris d'apercevoir l'estampille du potier gallo-romain "DANO" sur un tesson de céramique sigillée découverte au champ Mulon dans les années 1970.

L'atelier du potier a fonctionné de 15 à 70 après J.-C. environ, à Lezoux (près de Clermont-Ferrand).

HONNEUR AUX DIVINITES

La couverture de ce n° IX de "PATRIMOINE" est illustrée d'un dessin d'Yvonne Huet représentant le dieu PAN.

Cette divinité romaine semble avoir été honorée à Corseul car le musée en possède deux fragments pratiquement identiques en céramique noire.

A l'origine dieu des bergers d'Arcadie, né avec les jambes, les cornes et le poil d'un bouc, il personnifia ensuite la Vie universelle.

QUE SONT DEVENUS LES MARDIS ARCHEOLOGIQUES ?

Dans le cadre d'un partenariat discret avec le professeur relais "archéologie" des Côtes d'Armor, les mardis archéologiques se sont transformés en jeudi matin.

Le professeur relais, actuellement M. HENRY, du Collège Broussais de Dinan, est reçu à Corseul le jeudi par la Société Archéologique dans le bureau d'Antoine Gauttier.

A cette occasion sont réalisées des fiches pédagogiques et rédigées des informations à l'intention des collèges et lycées que la Société adresse sur les différents sites.

Lors des demandes de visite, les groupes scolaires sont aussi reçus ce même jeudi matin.

Il s'établit donc ainsi implicitement un partenariat Municipalité, Education Nationale, Société Archéologique, pour une découverte du site de Corseul grandement facilitée par le professeur relais et le musée de la Société.

Une nouvelle réunion de concertation et d'organisation est d'ailleurs prévue au mois de mai avec les responsables académiques.

Une structure prend place : les individus passent, les structures restent.

FIDELITE

Pour la quatrième année consécutive, Guenola Castel a bien voulu assurer l'ouverture et le gardiennage du musée tous les jours de la semaine durant les mois de juillet et août.

Nous comptons sur elle en 1995...

Nous ne voulons pas clore cette rubrique sans évoquer le décès, le 19 janvier dernier, de M. Fernand Lelandais, inhumé au Burkina Fasso où, depuis des années, il menait, avec son épouse, une action humanitaire.

Ebéniste, 1er Prix des Arts et Techniques à Paris, lauréat du concours Lépine pour "motif décoratif" (les armes du château de Montafilan), M. Lelandais avait accepté d'exécuter en 1977 les grandes vitrines du musée. Son amicale compréhension avait permis l'ouverture rapide des salles celtique et gallo romaine alors que le budget de la Société Archéologique ne le permettait pas à cette époque.

Nous lui devons, outre notre amitié, une profonde reconnaissance.

NOUVELLES BREVES

RELATIONS EXTERIEURES :

Corseul - Tours :

Le Centre National d'archéologie urbaine a manifesté le désir de recevoir régulièrement le bulletin "PATRIMOINE" en échange de l'envoi de leurs documents.

Corseul - Le Pègue (Drôme)

Des contacts intéressants ont été établis avec le Conservateur du Musée du Pègue, M. Charles Lagrand.

Corseul - Innsbrück (Tirol)

Des relations ont été nouées avec Mme Liselotte Zemmer, Conservateur du Landesmuseum Ferdinandeum d'Innsbrück.

Corseul - Budapest (Hongrie)

Nous espérons vivement recevoir à nouveau le Dr Melinda Kaba lors de l'Assemblée Générale 95 qui se tiendra le 10 septembre prochain (une date à retenir dès maintenant).

Corseul - Tunis

Six personnes représentaient la Société Archéologique le 12 septembre dernier à la conférence donnée par le Professeur Fantar, à la Bibliothèque Municipale de Dinan où il était reçu par Loïc-René Vilbert.

La conférence était intitulée "La Tunisie Antique par l'archéologie et les mosaïques - Carthage et les Phéniciens".

Auteur de nombreuses publications, cours et conférences sur ce thème, le Professeur Fantar est considéré comme le meilleur spécialiste actuel de l'époque phénicienne et carthaginoise.

NOUVEAUTE

A la date du 1er janvier 1995, est paru le premier numéro du bulletin "La Gazette de l'Entente Culturelle du Pays de Dinan". Cette feuille mensuelle créée à l'initiative du président de l'Entente Culturelle, M. Alain Robert, donnera entre autres des informations sur les différentes manifestations prévues dans la région.

PORTES OUVERTES

La municipalité de Corseul prévoit aux alentours du 14 juillet une opération "Portes Ouvertes" qui comprendra notamment la visite des terrains de fouilles de Monterfil (réserve archéologique) et du Haut-Becherel (Temple de Mars). Des précisions sur la date exacte seront fournies par la presse.

Le musée sera ce jour-là ouvert gratuitement au public.

CORSEUL ET L'HISTOIRE

Dans "PATRIMOINE" d'avril 1994, je laissais penser que Corseul serait probablement inscrit dans la programmation et le financement du 11ème plan.

C'est chose faite, le Contrat de Plan Etat-Région signé en 1994, à Rennes, par le Premier ministre Monsieur BALLADUR comporte cinq années de financement pour l'étude, la recherche et la consolidation des vestiges de la réserve archéologique, des fouilles et mise en valeur du Temple de Mars ainsi que la restauration du bâtiment de la ferme du Haut Bécherel qui deviendra "La Maison du Patrimoine".

Le budget important financé par l'état et la région, le département et la commune aidée par la communauté de communes permettra de lancer véritablement la grande aventure archéologique de CORSEUL, sept millions seront investis pour le site historique de Corseul pendant la durée de l'exécution de ce 11ème Plan.

Tous ceux qui ont cru à la richesse du site de Corseul, toutes celles et ceux qui ont oeuvré pour faire connaître l'importance historique de Corseul, et tous ceux qui ont travaillé de leurs mains pour que ce grand chantier devienne par la recherche du passé, la vitrine de l'avenir, peuvent être satisfaits.

Cette inscription au 11ème plan peut être ressentie comme une reconnaissance de la nation à l'égard du site, bien sûr, mais aussi des efforts et du travail fournis par une collectivité de 2000 habitants.

En croyant d'abord dans l'avenir historique de Corseul par l'engagement du Conseil Municipal, par le dynamisme de la Société Archéologique, l'animation de l'Association pour le Développement pour l'Action Culturelle à Corseul (Adacc) installant l'esprit culturel dont une cité comme Corseul a nécessairement besoin, l'investissement unique de l'Etat dans un dépôt de fouilles dont la commune peut s'enorgueillir et la présence permanente d'un archéologue sur le site qui dirige le service, le programme des fouilles, l'animation des équipes de fouilleurs, le classement des objets et produits des fouilles. Nous avons planté le décor pour les actions à venir.

L'arrivée d'un deuxième archéologue spécialement attaché au site du Temple de Mars permettra dans les temps la réalisation de ce grand projet.

D'autre part, le ministère de l'éducation nationale met à la disposition de la commune de Corseul quelques heures par semaine, pour permettre aux enfants de la région de bénéficier de l'enseignement que dispensera une future "Classe patrimoine".

Tous ces éléments ne pourront qu'encourager le département à aider, à doter Corseul d'un nouveau musée dont l'installation devient de plus en plus indispensable. Des études de faisabilité sobre devront permettre de situer cette nouvelle étape dans un cheminement qui semble tout à fait logique.

Cette grande chance pour Corseul et la région est un plus qu'il faut bien prendre en considération, les commerçants le savent très bien et leur détermination à mettre tout en oeuvre pour être partie prenante dans l'animation de la cité, leur permettra, j'en suis sûr, de récolter les fruits qu'ils auront su greffer.

Dans quelques années, des commerçants nouveaux chercheront à s'établir dans notre cité car la dynamique se crée ainsi et le succès entraîne toujours le succès.

Je suis persuadé que "le temps" de Corseul est arrivé, cette conjonction d'éléments nous interpelle, l'avenir sera friand du retour aux sources, du regard sur le passé, du mode de vie de nos ancêtres, et de la recherche scientifique qui fait partie intégrante de notre culture.

En souhaitant aux lecteurs de "PATRIMOINE" de partager notre enthousiasme, je les remercie aussi de se faire ambassadeurs de "Corseul et l'Histoire".

Marcel VILLALON

Nous sommes heureux d'accueillir dans nos pages, en respectant l'ordre de parution de leurs textes, Hervé Kérébel, Patrick Galliou, Jean-Yves Eveillard, Gaetan Le Cloirec, Jean-Pierre Bardel, Marie-Yvane Daire, Henri Maho qui nous ont adressé les articles cités dans le sommaire de ce numéro IX de **PATRIMOINE**.

LE PROJET ARCHEOLOGIQUE DE CORSEUL



Aureus d'Auguste daté de 2 av. J.C.

Photo Hervé Kérébel

LE PROJET ARCHEOLOGIQUE DE CORSEUL

Les fouilles de Monterfil II

Nous avons achevé cette année un programme de trois années qui nous aura permis d'étudier une partie d'un quartier de la ville antique. Les opérations se sont déroulées sur le chantier de Monterfil II en cours d'étude depuis 1987. De nombreuses informations ont pu être recueillies au cours de ces trois années de recherche, elles concernent tant la mise en place de la voirie que le développement de l'urbanisme du quartier.

La parcelle étudiée depuis sept ans a une superficie de 5 000 m², les vestiges y sont relativement variés. Deux rues avaient déjà été repérées lors des prospections aériennes ou des premières fouilles sur le site. La plus importante, 9 mètres de large, fossés compris, traverse la parcelle d'est en ouest. Elle pourrait joindre le Temple du Haut-Bacherel, situé à l'extérieur de la ville, au forum de la cité probablement situé à une cinquantaine de mètres en amont du chantier de Monterfil II. A l'extrémité ouest de la parcelle, cette voie est coupée perpendiculairement par une nouvelle rue, moins large, orientée nord-sud. Elle avait déjà été repérée par L. Langouan au nord du bourg de Corseul. Une petite opération de sauvetage avait permis de l'étudier en 1984 au Cabinet Médical. En 1994, les fouilles ont surtout abordé la partie orientale de la parcelle où une nouvelle voie a été mise au jour. Elle est orientée nord-sud et longe le quartier sur son côté oriental. Cette voie n'était pas connue, elle vient nous apporter des informations supplémentaires sur l'organisation de la trame viaire de la ville antique. Cette voie a aussi été rencontrée, plus au nord, lors des travaux de rectification du CD 44 menant de Corseul à Langouan.

Sur le chantier de Monterfil II, la présence de cette nouvelle rue nous permet maintenant de disposer de la totalité des façades des deux quartiers de part et d'autre de la voie principale est-ouest. Leur longueur est d'environ 83 mètres. L'ouest au sud de la voie principale apparaît plus complexe que le quartier situé en amont qui était occupé par un grand édifice commercial en partie remanié à partir du second siècle. Le quartier étudié depuis 1992 comprend plusieurs bâtiments différents. Ceux, installés en bordure des voies, disposent de galeries-portiques. Le quartier semble avoir fait l'objet d'importants travaux de terrassement destinés à modeler le terrain pour y implanter les constructions sur plusieurs niveaux.

L'organisation du quartier semble mise en place dès les premières occupations du début du I^{er} siècle. Un premier parcellaire est matérialisé par des fossés respectant déjà l'orientation de la trame viaire qui apparaît quelques décennies plus tard. Ce parcellaire s'organise en fonction d'une première voie est-ouest mise au jour en 1991. La trame viaire orthogonale est mise en place à partir du

milieu de I^{er} siècle. Le quartier est alors occupé par deux constructions distinctes séparées par un espace non bâti. Le bâtiment occidental semble soigné. Il dispose de plusieurs pièces dont certaines ont des sols héronnés. Une d'entre-elles possédait une mosaïque bicoloré, noire et blanche, à décor géométrique probablement. Les parois de ces pièces étaient recouvertes d'enduits peints à motifs de panneaux à dominante rouge séparés de candelabres.

Ces constructions sont ensuite soit détruites soit modifiées à partir du second siècle. Les constructions deviennent plus nombreuses, certains espaces non construits sont désormais occupés par des bâtiments. Les fonctions de ces constructions restent encore hypothétiques. L'angle nord-ouest du quartier peut être occupé par un bâtiment commercial disposant de deux boutiques de 20 m² longes par une galerie-portique. En retrait de la voie, une autre construction pourrait s'apparenter à une domus, son plan n'est cependant pas classique. En limite de chantier, un grand édifice constitué de galeries de plus de 20 mètres de long pourrait être public. Quatre galeries pourraient ceinturer un espace non bâti disposant, en son centre, d'une fontaine ou d'un bassin. Dans la partie orientale du chantier, un édifice partiellement conservé, peut correspondre à une domus disposant en son centre d'un jardin. Tous ces bâtiments font appel aux techniques du pan de bois et du torchis. De nombreux stylobates, encore en place, nous montrent encore l'emplacement des poteaux porteurs de l'ossature en bois de ces constructions.

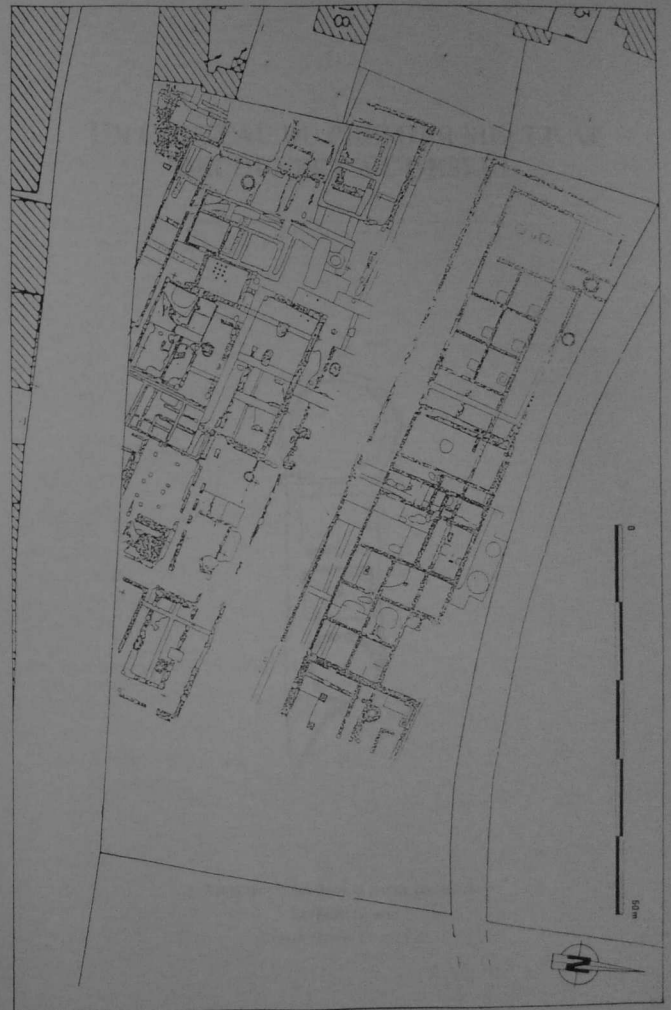
Comme pour le site du Champ Mulon, ce quartier est caractérisé par une occupation tardive importante. Certaines constructions perdurent après la crise de la seconde moitié du III^{ème} siècle. Des nouveaux bâtiments apparaissent également en bordure de la voie principale. Il s'agit d'un entrepôt, d'un édifice peut-être commercial et d'une grande halle, peut-être un marché couvert. Ces quelques constructions témoignent d'un renouveau architectural postérieur à la crise de la fin du Haut-Empire.

L'abandon définitif du quartier semble se situer au cours du second quart du IV^{ème} siècle. La voie est alors abandonnée au profit d'un nouvel axe qui, de l'ancienne rue principale en aval du chantier de Monterfil II, mène désormais vers un nouvel espace important de la ville de l'Antiquité tardive, l'église chrétienne. Un petit bâtiment est installé en bordure de ce nouvel axe dans les niveaux de destruction de la galerie nord de l'édifice public. Son orientation ne correspond plus à celle classiquement reconnue sur la ville antique. Il peut s'agir d'un des rares témoins de l'occupation du site au cours du Haut Moyen-Âge.

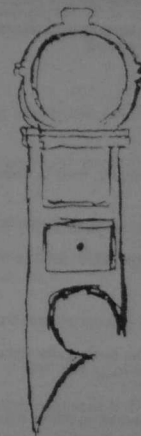
Les données issues de ce programme de recherche sont très importantes. Une année d'interruption des fouilles sur le terrain sera nécessaire pour préparer la publication de l'ensemble des opérations menées, depuis 1987, sur le chantier de Monterfil II. Cette année sera également mise à profit pour élaborer et commencer les travaux de mise en valeur de la réserve archéologique.

presse régionale aura été, ces derniers temps, l'écho d'une nouvelle des plus importantes pour l'avenir de l'activité archéologique sur la commune de Corseul. Le projet archéologique communal est en effet retenu dans le cadre du XI^{ème} contrat de plan Etat-Région. Le financement des programmes de recherches et de restauration se trouve ainsi assuré jusqu'en 1998. Cette apport nécessaire pour la poursuite du projet n'est cependant pas le fruit du hasard. Cette situation est en fait le résultat d'années d'efforts commencées dès 1984 lors des premiers contacts constructifs entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne et la Mairie de Corseul. Comment pourrait-on oublier ces dix années de travail intense qui auront connu la mise en place progressive des éléments du projet archéologique. Dix ans de négociations et d'efforts qui permettent à la commune de disposer, aujourd'hui, d'un ensemble cohérent de sites archéologiques remarquables qui, d'ici quelques années, seront plus facilement ouverts aux visiteurs. Comment pourrait-on parler d'Archéologie à Corseul sans oublier la passion des acteurs de ces années : élus, représentants des pouvoirs publics, associations, fouilleurs bénévoles et toutes autres personnes qui, en assouvissant leur curiosité, ont naturellement apporté leurs concours à la réussite de ce projet.

Hervé KEREDEL
Archéologue municipal



UN COUTEAU DU PREMIER SIECLE AP
DECOUVERT A CORSEUL



Longueur 5 cm dans la partie conservée

Largeur 12 mm

Dessin Gaetan Le Cloirec

Patrick GALLIOU

Maitre de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale,

Centre de recherche bretonne et celtique (URA 374 du CNRS), Brest.

UN COUTEAU DU PREMIER SIECLE AP. DECOUVERT A CORSEUL

Le Musée de Corseul conserve un couteau mis au jour en 1969 au Champ Mulon par Bertrand Chiché et qui se distingue assez sensiblement de l'ordinaire des couteaux exhumés sur les sites romains d'Occident. Long de 5 cm dans sa partie conservée et large de 12 mm, il se compose en effet d'un manche de bronze terminé par un anneau de suspension mouluré, dans lequel s'ouvrent deux fenêtres, celle du bas contenant un résidu ligneux percé d'un clou. A la base, une découpe en forme d'ouïe de poisson permettait d'insérer la lame de fer - dont seuls subsistent quelques fragments -, maintenue par un ou deux rivets. Cette découpe très particulière rattache le couteau de Corseul à toute une série d'objets similaires, présentant toutefois des variantes de détail (anneau de suspension, décoration de l'ensemble) dues aux traditions de divers ateliers de fabrication:

FRANCE

- *Musée de Chauvigny* (Vienne)
La provenance n'est pas indiquée, mais la trouvaille est très certainement locale.
- *Nuits-Saint-Georges* (Côte-d'Or)
Un exemplaire fragmentaire dans une tombe de la fin du Ier siècle.
E. Planson *et al.*, *La nécropole gallo-romaine des Bolards, Nuits-Saint-Georges*, Paris, 1982, p. 66, fig. 27.
- *Quimper* (Finistère).
Un exemplaire trouvé dans la fosse M, près du mur d'enceinte du sanctuaire.
R.-F. Le Men, Fouilles d'un poste gallo-romain sur le Mont-Frugy, *Bull. Soc. archéologique du Finistère*, III, 1876, p. 188, 193.
- *Quimperlé* (Finistère).
Selon R.-F. Le Men, un couteau du même type aurait été recueilli dans l'Ellé.
R.-F. Le Men, *Etudes historiques sur le Finistère*, Quimper, 1875, p. 141.

BELGIQUE

- *Berligen*.
Le mobilier de la riche tombe du "Tomveld" comprend un couteau complet de ce type, associé à de la sigillée probablement pré-flaviennne.

H. Roosens, C. V. Lux, *Grafveld met gallo-romeinse tumulus te Berligen* (*Archol. Belg.* 147), Bruxelles, 1973; M. E. Mariën, *Belgica Antiqua. L'empreinte de Rome*, Anvers, 1980, pl. 77.

SUISSE

- *Windisch* (*Vindonissa*)

Deux exemplaires provenant du *Schutthügel* sont figurés par J. Curle, *A Roman Frontier Post and its People. The Fort at Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911, p. 282, fig. 40. Ils sont antérieurs au règne de Trajan et l'un d'entre eux est muni d'un manche en os.

ALLEMAGNE

- *Hofheim*

Un exemplaire découvert dans le camp de Hofheim, détruit en 79 ap.

E. Ritterling, *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*, Wiesbaden, 1913, Ep. 193, Taf. XVI, 24

- *Neuss* (*Novaesium*)

Un exemplaire découvert dans le camp de *Novaesium*, dans un contexte du Ier siècle ap.

H. Nissen, *Novaesium*, *Bonner Jahrbücher*, T. 111-112, 1904, Taf. XXXIII, 32.

- *Rheingönheim*

Un exemplaire dans le camp de Rheingönheim, dans un contexte pré-flavien.

G. Ulbert, *Das frühromische Kastell Rheingönheim. Die Funde aus den Jahren 1912 und 1913*, Berlin, 1969, Taf. 40, 6.

GRANDE-BRETAGNE

- *Londres*

Un exemplaire complet découvert dans le Walbrook, au Guildhall Museum.

A. Fox, The Roman fort at Nanstallon, Cornwall, *Britannia*, III, 1972, p. 95.

- *Nanstallon*

Un exemplaire dans le camp de Nanstallon, en Cornouaille, occupé de 55 à 80 ap.

A. Fox, *op. cit.*, p. 95 et fig. 19, 12.

- *Newstead*

Un exemplaire dans la fosse 55, avec une assiette Drag. 15/17. du milieu du premier siècle ap.

J. Curle, *A Roman Frontier Post and its People. The Fort at Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911, p. 282.

- *Richborough*

Un exemplaire dans le fossé du *stone fort*.

J.P. Bushe-Fox, *Fourth Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough*, Oxford, 1949, p. 130, pl. XXXVI, n° 123.

- *Saint-Albans (Verulamium)*

Un exemplaire dans la pièce 23, daté de 85-105 ap. L'état de l'objet montre qu'il avait servi longtemps.

S. Frere, *Verulamium Excavations*, vol. I, Londres, 1972, p. 124, fig. 35, n° 75.

Un exemplaire avec manche en os (cf. Windisch), daté d'avant 85 ap.

S. Frere, *op.cit.*, fig. 55, n° 209.

Cette petite série de trouvailles montre que ce type de couteau a connu une brève mode, entre 60 et 75 ap. environ, et que, pour des raisons qui nous échappent, on en arrêta la production avant 80. Nous avons donc là un de ces "fossiles directeurs" que chérissent tant les archéologues, car ils leur offrent des éléments de datation relativement serrés. Il faut cependant ajouter que nous ignorons tout de l'usage précis de ces objets, qui se rencontrent tant sur les sites militaires que civils de l'Ouest de l'Empire. Le soin apporté à leur fabrication et à la décoration du manche paraît montrer qu'il s'agit d'objets de cérémonie, servant peut-être aux sacrifices, mais c'est là une hypothèse bien fragile.

DEUX CHENETS A TETE DE BELIER INEDITS AU MUSEE DE LA SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE CORSEUL



Base de chenet en terre cuite
Côté intérieur
Photo Jean-Yves Eveillard

DEUX CHENETS A TETE DE BELIER INEDITS AU MUSEE DE CORSEUL

J.Y. EVEILLARD

Centre de Recherche Bretonne et Celtique (U.R.A. 374 du C.N.R.S.),

Université de Bretagne Occidentale, Brest.

Les chenets zoomorphes à tête de bélier sont des objets caractéristiques de la Gaule pré-romaine et romaine. Destinés à être placés par paires dans le foyer, ils ont à la fois un rôle utilitaire et religieux. En ce qui concerne le second aspect, le bélier apparaît sur les chenets comme « le symbole du sacrifice offert aux âmes des ancêtres sur l'autel du foyer »¹. Ils se répartissent entre trois matériaux : la terre cuite, la pierre et le fer, le premier l'emportant largement dans le territoire de la France. Pour ceux qui ont été façonnés en terre cuite ou en pierre, Ch. Milan a établi une classification en cinq groupes qui s'échelonnent chronologiquement du VI^e siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère². Alors que cette catégorie de vestiges a longtemps été considérée comme un phénomène spécifiquement celtique, pour Ch. Milan le lien est « loin d'être évident »³. Elle constate qu'ils apparaissent d'abord dans le Sud de la Gaule au peuplement plus mélangé, peut-être introduits depuis l'Italie, avant de se répandre vers le Centre et le Nord.

Il semble bien que le Musée de Corseul conserve deux de ces chenets (dont l'un fragmentaire), qui n'avaient pas été identifiés comme tels jusqu'à maintenant.

1. J. DECHELETTE, Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois, dans *Revue Archéologique*, XXXII, 1898, p. 252.
2. Ch. MILAN, Les chenets zoomorphes de la Gaule pré-romaine et romaine, *Etudes Celtiques*, XVIII, 1981, p. 49-64.
3. *Idem*, *Ibidem*, p. 55.

I. UN FRAGMENT DE CHENET EN TERRE CUITE (Figures 1, 2, 3)

Lors d'une visite au Musée du Pègue (Drôme), Suzanne Guidon eut l'attention attirée par des chenets en terre cuite à décor d'ocelles. Elle fit alors le rapprochement avec un objet de Corseul (sans numéro d'inventaire), resté jusque là bien énigmatique : façonné dans le même matériau, portant un décor apparenté, sa forme évoque vaguement celle d'un pied humain prolongé par le bas de la jambe (fig. 1, 2, 3).

Nous ignorons sa provenance exacte et l'enquête que nous avons effectuée n'a pas permis de l'élucider totalement. On sait qu'il faisait partie de la collection du Frère Ricordel qui enseigna à l'école privée de Corseul de 1942 à 1954. Cette collection déposée à la maison de la congrégation des Frères de Ploërmel (Morbihan), fut ramené dans les années 1980 au musée où elle occupe désormais une salle spécifique. Toute une vitrine est remplie par des vestiges qui furent extraits d'un puits fouillé dans la cour de l'école en 1947, mais un témoin oculaire a affirmé à Suzanne Guidon que le pseudo-pied en argile ne s'y trouvait pas. Pour constituer le reste de sa collection, le Frère Ricordel faisait notamment appel à ses élèves qui agissaient comme des « rabatteurs » sur le territoire de la commune de Corseul. Est-ce dans ces conditions que le fragment de chenet fut acquis ? C'est possible, mais nous ne pouvons l'affirmer. Il paraît pratiquement assuré en tout cas que son origine est locale, car personne n'a eu connaissance que le Frère Ricordel introduisit dans sa collection des pièces d'une provenance extérieure.

La forme de l'objet rappelle celle d'un pied humain avons-nous dit. L'un des côtés, appelons-le l'extérieur, et l'extrémité sont très abîmés. Dans l'état actuel les dimensions sont les suivantes :

Hauteur	: 0,15 m
Longueur	: 0,25 m
Profondeur	: 0,14 m

Le matériau est une terre cuite rougeâtre, à gros dégraissant quartzeux. Sur le côté en bon état subsiste un décor de cercles estampés, les uns plus petits et isolés, les autres inscrits et dessinant des ocelles (diamètres 3,2 cm et 1 cm). Outre ce motif qui est fréquent sur des chenets de la Gaule fabriqués dans le même matériau, la forme est très voisine de celle d'un

exemplaire d'Enserune (fig. 4). Il ne nous semble donc pas faire de doute que nous sommes en présence du même objet dont la partie supérieure a été brisée.

A quel groupe dans la classification de Ch. Milan peut-on tenter de le rattacher ? Les chenets à décor de rouelles du Pégue qui mirent S. Guidon sur la voie de l'identification, sont datés de la fin IV^e-début III^e siècle avant notre ère (renseignement M. Ch. Lagrand, Président de la Société Pégouise de Préhistoire, d'Histoire et d'Archéologie). Mais on ne peut absolument pas tirer parti de ce détail, les rouelles étant un motif très répandu sur les objets les plus divers depuis l'époque néolithique jusqu'à la période gallo-romaine incluse. Tout au plus peut-on avancer que pour ce qui touche au sacré, comme c'est le cas pour les chenets, ce décor n'est pas purement ornemental mais chargé d'un symbolisme probablement astral⁴.

La forme lacunaire ne facilite pas non plus l'essai de classification. On ignore quelle était la hauteur totale, critère important d'appréciation. Peut-être peut-on le rattacher au second groupe, qui correspond à la fin de la période laténienne, ou plus vraisemblablement au troisième groupe (haute époque gallo-romaine, seconde moitié du 1^{er} siècle av. n. e. et 1^{er} siècle de n. e., hauteur moyenne, 0,45 m), types qui sont répandus dans le nord de la Gaule et jusque dans l'ouest. On fera aussi utilement le rapprochement avec la partie supérieure d'un chenet en terre cuite mis au jour à Quimper dans une couche archéologique du 1^{er} siècle, et qui présente le même décor d'ocelles⁵. En tout état de cause, notre exemplaire ne saurait convenir au quatrième groupe qui rassemble des chenets des II^e et III^e siècles, massifs et de grandes dimensions (hauteur moyenne, 0,60 m). Sans doute est-il difficile d'aller plus loin dans les conclusions.

II. UN CHENET A TÊTE DE BELIER EN PIERRE

(Figures 5, 6)

Nous sommes moins mal renseignés sur l'origine de la seconde pièce, même s'il subsiste une inconnue. Il s'agit d'un bloc de granite sculpté, aux reliefs très usés (fig. 5, 6). Il avait jusqu'à ce jour été assimilé à un sphinx. Mais si G. Guénnou le signale comme tel dans

4. H. JOUBEAUX, dans *Les Mystères de Condate*, Catalogue d'exposition, Musée de Bretagne, Rennes, 1988, p. 109.

5. *Gallia*, vol. 35, 1975, p. 360-361 (fouille Le Bihan).

son inventaire⁶, il fait suivre la mention d'un point d'interrogation. Avant d'être déposé au musée peu avant 1980 (sans numéro d'inventaire), il figurait parmi les vestiges lapidaires du « jardin des Antiques », dans le parc du Château-Lessart (ancienne mairie), où G. Guénnou localise non pas un mais deux sphinx (n^o 6 et 20, plan p. 27). Lequel de ceux-ci fut trouvé au fond d'un puits comme l'indique une relation faite par Habasque en 1836 ? « M. Dubreil (de Pontbriand) » — déclare-t-il —, a également trouvé dans l'un de ses champs trois puits, à fort peu de distance l'un de l'autre... dans l'un de ces puits, il y avait un sphinx en granite, que nous avons vu dans son jardin »⁷. Ce récit est presque identique à celui de Harmois en 1909, si ce n'est une précision géographique : « Entre l'Essart (c'est-à-dire le Château-Lessart) et le Faurien », que nous n'avons pas pu localiser exactement⁸.

Enfin, Suzanne Guidon a retrouvé dans les cahiers manuscrits de son père la mention, en deux endroits différents, d'une découverte semblable : vers 1820-1823, la famille Dubreil de Pontbriand découvrit dans sa propriété du Château de Monterfil une construction rectangulaire et trois puits à margelle monolithique ; dans l'un d'eux on mit au jour un sphinx en granite. Celui-ci fut offert à la Société archéologique en 1956, par l'abbé Couvrant, recteur de Corseul et il fut déposé dans le « Jardin des Antiques ».

Comment faut-il comprendre ces convergences et ces divergences ? N'y-a-t-il pas eu en réalité deux découvertes dans des circonstances analogues (existence de trois puits), ce qui expliquerait la présence des deux sphinx au « jardin des Antiques » ? N'y en a-t-il eu qu'une au contraire, avec déformation du récit initial ? Mais alors, d'où venait le second sphinx, qui semble d'ailleurs avoir disparu ? Il est bien difficile de faire la lumière dans cet imbroglio. Mais nous pensons ne pas être éloigné de la vérité en disant que le pseudo-sphinx du Musée de Corseul a été trouvé au XIX^e siècle, dans les limites de l'agglomération antique et extrait d'un puits où il avait été jeté.

Il a été façonné dans un granite à grain fin dont il serait très instructif d'établir la provenance exacte, comme il faudrait aussi le faire pour tous les vestiges lapidaires conservés à Corseul. En haut à gauche, subsistent des traces de rubéfaction dues à un séjour dans le feu.

6. G. GUENNOU, *La cité des Carisosalites*, Dossiers du Ce.R.A.A., 1981, p. 28.

7. HABASQUE, *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral des Côtes-du-Nord*, T. III, 1836, p. 253.

8. HARMOIS, Inventaire des découvertes archéologiques des Côtes-du-Nord, *Bul. de la Soc. d'Emulation des Côtes-du-Nord*, 1909, XLVII, p. 60.

Les dimensions sont les suivantes

Hauteur	0,40 m
Largeur	0,145 m
Profondeur	0,42 m

Si la forme générale peut évoquer de manière lointaine un sphinx qui serait dressé sur ses pattes avant (qui ne sont pas visibles !), une comparaison avec un chenet à tête de bélier provenant de Vannes, permet très vite d'éliminer cette interprétation⁹ (fig. 7, 8). En effet, les ressemblances entre les deux sculptures sont frappantes, malgré la plus grande usure de celle de Corseul, due probablement à un long séjour à l'air libre. Leur hauteur est identique : 0,40 m. Les deux « monuments » sont constitués pareillement d'une gaine surmontée de la tête de l'animal en relief, et d'un socle débordant et moins bien fini. Pour l'exemplaire vannetais, P. Marsille signale sur les côtés la présence de nervures descendant des cornes et figurant les guirlandes dont l'animal était pare pour le sacrifice. A Corseul, on distingue à peine sur la vue de profil, en lumière rasante, la forme arrondie des cornes enroulées, et le long des arêtes de la pierre, le même détail rituel. Du sommet du crâne, et aussi mal conservées, descendent vers l'arrière des nervures qui dessinent la crinière de l'ovine. Les différences sont minimes : la gaine de l'exemplaire morbihannais est tronçonnée-pyramidale, la face du bélier plus plate ; celle de Corseul mieux galbée, mais le sommet du crâne au contraire plus aplati. Mais de toute évidence les deux monuments appartiennent à la même série.

Si l'on se réfère à la classification de Ch. Milan, on doit les rattacher sans hésitation au quatrième groupe qui rassemble les chenets gallo-romains des II^e et III^e siècles de notre ère¹⁰. C'était déjà l'opinion de P. Marsille pour l'exemplaire vannetais, opinion selon laquelle celui-ci ne pouvait « être antérieur au second siècle de notre ère »¹¹. Ch. Milan les caractérise de cette manière : « Il s'agit de pièces lourdes et massives... les têtes figurant des béliers à la nuque épaisse et aux cornes ornées de guirlandes, couronnant un montant très élevé... Ces exemplaires tardifs dont on connaît aujourd'hui 49 exemplaires¹², ne possèdent plus les qualités plastiques qui caractérisaient le groupe précédent et il ne s'agit plus que de l'interprétation maladroite de prototypes romains figurant des animaux destinés au

9. P. MARSILLE, Chenet gallo-romain à tête de bélier, en granite. *Bul. de la Soc. polymathique du Morbihan*, 1927, p. 105-107.

10. Ch. MILAN, *Ibidem*, p. 53.

11. P. MARSILLE, *Ibidem*, p. 106.

12. Parmi les 49 exemplaires, l'auteur en signale six pour l'Ouest, trois à Angers et trois à Nantes, tous en terre cuite.

sacrifice¹³ » Ils s'éloignent en effet de la paire de têtes de bélier en granite de Riec-sur-Belton (Finistère), que P. Galliou et M. Clément firent connaître en 1981¹⁴ (fig. 9) ou encore de la tête voisine de Pont-Aven (Finistère), publiée quelques années plus tard¹⁵. Taillés dans le même matériau, le granite, ces trois exemplaires finistériens se caractérisent par un modelé naturaliste soigné. Les têtes, de grande dimension (0,27 m de longueur à Riec-sur-Belton, environ 0,20 m à Pont-Aven), surmontaient un cou bien dégagé qui a été brisé. Ces chenets se rattacheront au second groupe (seconde moitié du I^{er} siècle avant n. e. et I^{er} siècle de n. e.) et seraient donc plus proches de l'exemplaire coriosolite en terre cuite.

CONCLUSION

Il convient donc désormais d'ajouter sur « la carte de répartition des chenets à tête de bélier découverts en Armorique » réalisée par P. Galliou et M. Clément, les deux exemplaires de Corseul récemment identifiés (fig. 10). Il est probable aussi que le second sphinx du « Jardin des Antiques », dont nous n'avons pu retrouver la trace, relevait en réalité de la même catégorie d'objets. Cela porte à cinq (ou à six) le total des chenets en pierre armoricains.

Si les modèles en terre cuite ont pu être produits dans le Centre de la Gaule comme on le pense¹⁶, ils durent assez vite être imités sur place et reproduits dans la pierre, ainsi que le prouvent les exemplaires façonnés dans le granite local.

Sur le plan de l'histoire de la sculpture, ces objets, somme toute modestes, peuvent être malgré tout d'un apport non négligeable. L'évolution de leur forme et de leurs dimensions qui semble assez bien connue et datée, peut contribuer à mieux faire comprendre l'évolution globale de la sculpture armoricaine pour laquelle on manque cruellement de jalons chronologiques.

13. Ch. MILAN, *Ibidem*, p. 53.

14. P. GALLIOU et M. CLEMENT, Deux chenets de pierre à tête de bélier découverts à Riec-sur-Belton (Finistère). *Gallia*, vol. 39, 1981, p. 235-238.

15. P. GALLIOU, Pont-Aven. Le Bourgneuf, dans *Chronique d'archéologie antique médiévale. Bul. de la Société archéol. du Finistère*, CXVI, 1987, p. 37-38.

16. P. GALLIOU et M. CLEMENT, *Ibidem*, p. 238.



Fig. 1 : Base de chenet en terre cuite de Corseul.
Côté "intérieur"



Fig. 2 : Base de chenet en terre cuite de Corseul.
Vue arrière.



Fig. 3 : Chenet en terre cuite de Corseul. Côté "extérieur"



Fig. 4 : Chenet en terre cuite d'Enserune.
(Ch. Milan, op. cit., fig. 1/2)



Fig. 5 : Chenet en granite du musée de Corseul (Côtes d'Armor)
Vue de face.



Fig. 6 : Chenet en granite du musée de Corseul (Côtes d'Armor)
Profil gauche.



Fig. 7 : Chenet en granite de Vannes (La Cohue - Musée de Vannes)

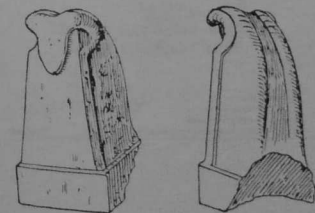


Fig. 8 : Chenet en granite de Vannes
(P. Marsille, op. cit., p. 105)



Fig. 9 : Têtes de chenets en granite de Riec-sur-Belou (Finistère)
(P. Galliou et M. Clément, op. cit., fig. 1 et 2)

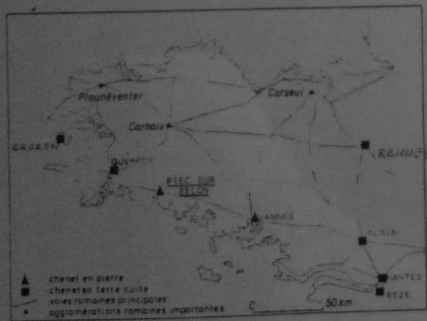


Fig. 10 : Carte de répartition des chenets à tête de bœuf découverts en Armorique
(P. Galliou et M. Clément, op. cit., fig. 3)

LES BRONZES ANTIQUES DU MUSEE DE LA SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE CORSEUL



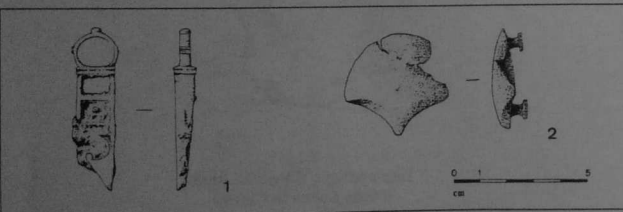
Tête-applique d'anse de situle
(Dessin Gaetan Le Cloirec)

LES BRONZES ANTIQUES DU MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE DE CORSEUL

par Gaëtan Le Cloirec

Le musée de la Société Archéologique de Corseul présente plusieurs éléments antiques en bronze. Beaucoup proviennent des fouilles successives exécutées au Champ-Mulon entre 1964 et 1971 par M. Le Men, G. Guennou puis B. Chiché. D'autres faisaient partie de la collection du frère Ricordel, ancien directeur de l'école privée de Corseul. Du fait de l'ancienneté des découvertes et des conditions limitées d'enregistrement des données que cela sous-entend, l'origine de la plupart des pièces n'est que supposée alors que les contextes stratigraphiques des autres sont généralement approximatifs. Les informations que nous apportent leur étude pourraient alors découler d'une simple approche muséographique. Pourtant, l'origine commune des pièces nous autorise à approfondir la réflexion puisque plusieurs objets, dont le type est bien connu, permettent de noter certains caractères socio-économiques relatifs aux coriosolites. Cette vision n'en demeurera toutefois que générale et limitée. Représentation de la vie urbaine, le lot d'objets regroupe essentiellement des exemplaires qui se rattachent à la vie personnelle, au monde domestique et aux activités économiques et sociales.

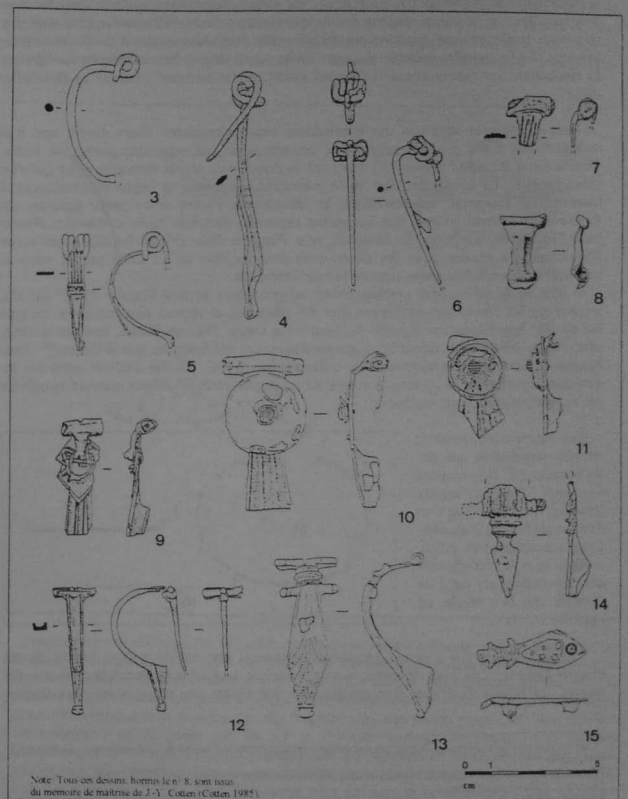
Dans le domaine des bronzes, l'objet présente généralement une fonction précise avant d'être éventuellement doté d'une apparence agréable. Ce dernier souci prend pourtant une dimension toute particulière lorsque l'élément est utilisé dans une certaine intimité ou lorsqu'il sert d'ornement. Dans ce cas, les goûts du propriétaire sont directement mis en cause puisque les domaines concernés approchent sa propre personne. L'artisan réalise alors les objets en ayant conscience de la recherche d'esthétisme que fera le client.



Peu d'instruments de toilette en bronze ont été signalés à Corseul. Le petit rasoir conservé au musée (n° 1) constitue pourtant l'un des plus beaux spécimens du genre retrouvés en Armorique. L'utilisation comme couteau, qui aurait été supposée autrefois, est aujourd'hui rejetée¹. On admet dorénavant la fonction de ces petits accessoires de toilette dont des exemplaires se retrouvent en contexte thermal, domestique et militaire².

¹ Garbsch 1975.
² Galiou 1976, 33.

Parmi les accessoires vestimentaires, les fibules seraient les seules représentants si une applique en forme de coquille ne faisait partie du lot (n° 2). Fréquents dans les tombes du Bas-Empire³, les petits éléments de ce genre ornaient généralement des ceinturons et bénéficiaient d'une diffusion très vaste dans la partie occidentale de l'Empire⁴.



Note: Tous ces dessins hormis le n° 8 sont issus du mémoire de maîtrise de J.-J. Cottin (Cottin 1985).

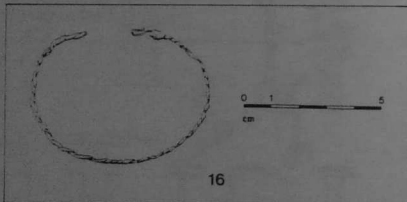
³ Bourgeois 1984, n° 542-543.
⁴ Renseignements F. Fichet de Clairfontaine et H. Kerbel.

Une part importante du lot est donc représentée par les fibules (n° 3-15). La plupart d'entre elles sont des exemplaires de modèles courants à l'époque romaine (type *Feugère 3b*, *1-4b1b*, *19e*, *22b1*, *23d1*). C'est souvent la simplicité de leur conception, leur caractère pratique et le coût réduit que cela implique qui sont à l'origine de leur succès. L'abondance des exemplaires a ce constat, met en avant la nature des vestiges parmi lesquels ont été mis au jour ces objets, imagine que les modèles élaborés au cours du I^{er} siècle servent bien au-delà de leur période de fabrication⁵, ou concevoir que la diversité technique des modèles⁶ s'atténue au-delà du I^{er} siècle ?

Trois exemplaires apportent des informations plus intéressantes. Deux d'entre eux, bien qu'appartenant à des modèles stéréotypés, permettent de concevoir une production locale. Ainsi la fibule du type *Feugère 3b1 (var.)* (n° 4) présente un arc de section ovalaire qui n'est guère habituel. La découverte d'un autre exemplaire, présentant la même caractéristique, à Monterfil II⁷ (contexte Auguste/Tibère) et l'absence de fibules de ce genre signalées sur d'autres sites laissent croire à une fabrication régionale, peut-être même coriosolite. D'autre part, l'estampille que porte la fibule du type *Feugère 3b2c* (n° 5) fut déjà signalée en Armorique⁸. La concentration des découvertes dans les Pays de La Loire permet aussi de supposer l'existence d'un atelier dans ce secteur limitrophe.

À côté de ces fabrications proches, le très bel exemplaire du type *Feugère 29a1c*⁹ (n° 15), montre que les coriosolites recevaient aussi les influences de régions plus lointaines. Le type est en effet concentré dans la partie nord-est de la Gaule. D'autres fibules, dont les modèles sont originaires de cette même zone géographique, ont été mises au jour à Corseuil¹⁰. Leur époque de fabrication correspond au I^{er} et II^e siècles ap. J.-C. Au III^e siècle de notre ère, les quelques importations de céramique d'Argonne témoignent de l'existence toujours actuelle de cet axe socio-économique est/ouest.

Les accessoires parietaux ne sont représentés que par un bracelet (n° 16) composé de deux fils de bronze torsadés l'un dans l'autre et d'un simple fermoir à crochet. Cette conception très simple a rendu le type très courant dans les régions du nord de l'Empire au IV^e siècle de notre ère.



Tous ces objets, liés à la vie personnelle, évoquent une culture encore proche de ses origines gauloises. Les types de bijoux découlent ainsi de modèles antérieurs à la conquête. Par ailleurs, les formes de fibules rencontrées, bien que n'étant pas toujours les plus simples,

⁵ Ceci fut noté pour le type *Feugère 3b* dont des exemplaires peuvent encore être utilisés au IV^e siècle ap. J.-C. (Feugère 1985, 198).

⁶ La variété des modèles est ici évidente puisque, sur quatorze exemplaires présentés, nous avons 12 types différents.

⁷ Fouille F. Fichet de Clairfontaine.

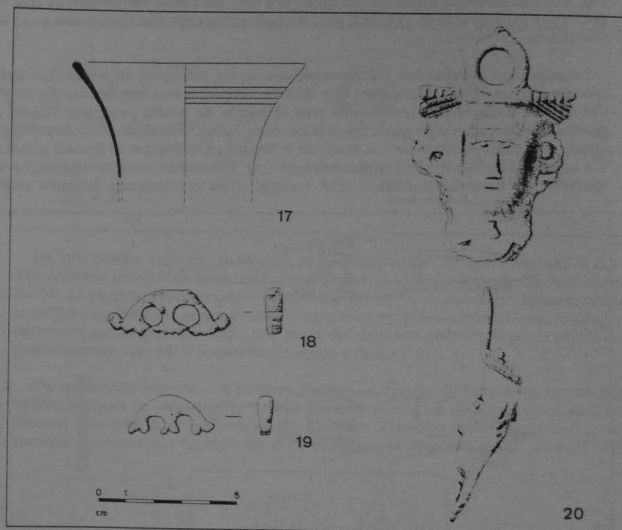
⁸ Cottier 1985, 82.

⁹ Découvert au pont-Brûlé par Mr J.-P. Bardel en 1976.

¹⁰ Découverte d'une fibule du type *Feugère 23c3* au Courtil St Antoine le 04 juillet 1986 (renseignement F. Fichet de Clairfontaine). Découverte d'une fibule du type *Feugère 25b* à Monterfil II le 30 août 1991 (renseignement H. Kerébel).

demeurent courantes à l'époque romaine. Ces éléments témoignent ainsi d'un niveau de vie relativement moyen même si certains bénéficient d'embellissements particuliers.

La vie domestique concerne le foyer, la maison. Bien que de très beaux objets soient ici concernés, les bronzes n'y sont plus souvent qu'une partie d'un ensemble ou le bois est bien généralement le matériau essentiel. Le musée de Corseuil nous permet d'évoquer trois secteurs particuliers de ce domaine très vaste où les éléments en bronze demeurent toutefois très présents.

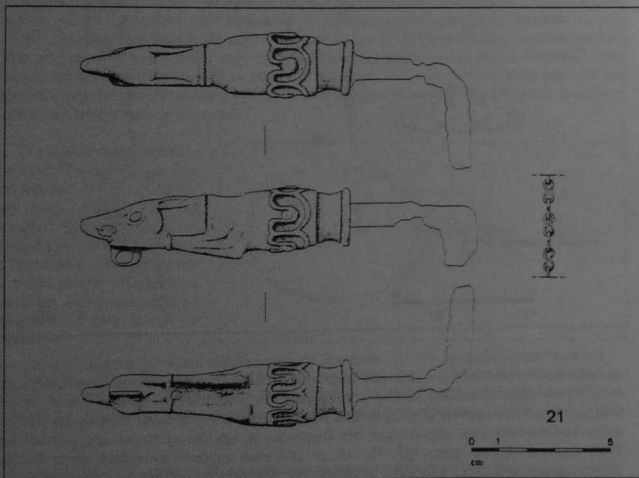


Un fragment de récipient (n° 17), dont seul un col évasé est conservé, évoque l'existence de vaisselle en bronze. Celle-ci n'était pas utilisée de manière courante mais correspondait à des usages particuliers (libations, service à vins, etc.). La plupart des récipients étaient en tôle martelée ce qui ne s'accorde guère avec une bonne conservation en terre. C'est ce qui explique qu'on n'en retrouve bien souvent que des fragments ou des pièces rapportées, plus solides. Trois éléments de ce genre (n° 18, 19 et 20) sont exposés au musée de la Société archéologique de Corseuil. Les deux premiers sont des supports en forme de pelta qui étaient soudés sous une casserole. Groupés par trois sur les bords du fond, ces éléments formaient ainsi des sortes de "pieds". Leur découverte n'est pas rare et la diffusion du type est vaste puisqu'on signale aussi des exemplaires en Gaule Narbonnaise¹¹, en Bretagne Insulaire¹² ou en

¹¹ Informations 1962, 551, fig. 4.

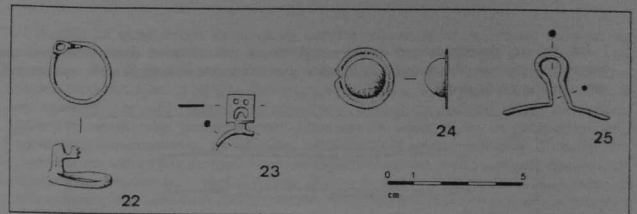
Germanie¹³. L'un des exemplaires du musée (n° 19), découvert au Chemin du Ray, fut daté du I^{er} siècle de notre ère. Le troisième élément en bronze, ici concerné, est une tête-applique d'anse (n° 20). Elle était maintenue par trois rivets sur le bord d'une situle de manière diamétralement opposée à un élément identique. L'anse pouvait alors être maintenue par les deux anneaux qui marquent le sommet de chaque applique. La surface de la pièce présente un visage en ronde-bosse de facture plutôt grossière. Le type se rapproche d'exemplaires fréquents en Espagne et, dans le sud de la France, entre le Rhône et la Garonne. La forme du récipient auquel il se rattachait nous est donnée par trois découvertes : la première fut faite à Flavin (Aveyron), la deuxième à Viols-en-Laval (Hérault) et la troisième dans le Rhône¹⁴. Il s'agit d'un vase biconique à fond plat présentant une lèvre qui s'évase vers le haut. Ce type se développe à partir de la fin du IV^e siècle ap. J.-C. mais se rencontre plus couramment au V^e et VI^e siècle ap. J.-C.¹⁵

La plupart des éléments liés à la serrurerie sont en fer, mais aussi en bronze. Les clefs prennent ainsi une forme généralement plus élaborée lorsqu'elles sont réalisées dans ce métal. Celui-ci n'est d'ailleurs parfois utilisé que pour le manche de la clef, partie plus adaptée à recevoir une décoration, alors que la tige et le panneton, parties véritablement fonctionnelles de l'objet, sont généralement en fer. Le musée de la Société archéologique de Corseul présente une superbe clef qui illustre bien ce phénomène (n° 21). Son manche, coulé directement sur la tige en fer, a la forme d'un protome de chien. L'animal, stylisé avec beaucoup de finesse, surgit



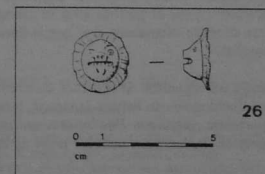
¹² Cunliffe 1971, 120 et 122, fig. 51, n° 151.
¹³ Ulbert 1959, 95, pl. 23, n° 13-15.
¹⁴ Renseignement M. Feugère.
¹⁵ Renseignement M. Feugère.

d'une corolle à cinq pétales. Une longue chaîne est maintenue par un anneau placé entre les deux pattes. La tige fut insérée dans ce manche au moment de la fonte. La découverte de cet objet dans les remblais d'un puits¹⁶ explique son excellent état de conservation. Par ailleurs nous trouvons, dans les collections du musée, deux bagues-clefs (n° 22 et 23) qui correspondent à un type d'objets courants à l'époque romaine. Il s'agit d'un simple anneau auquel est rattaché, sur un plan perpendiculaire, une tige avec son panneton. C'est la forme que prend ce dernier qui permet de déterminer plusieurs modèles¹⁷. Les deux exemplaires que nous présentons appartiennent ainsi à des types différents (respectivement 5a et 5b de la typologie de H. Guiraud). Or si le premier se rencontre facilement durant tout l'Empire, le second se rapporte plutôt au début de l'époque gallo-romaine. On peut toutefois en retrouver dans des contextes plus tardifs¹⁸.



Un autre élément appartient au domaine de la serrurerie parmi les objets du musée. Il s'agit d'un cabochon décoratif de forme semi-sphérique dont le bord plat présente une mouluration (n° 24). La partie arrière est creuse et contient toujours un peu de plomb dans lequel se devine la marque d'une pointe de section carrée. De tels cabochons étaient destinés à orner les plaques de serrures quadrangulaires¹⁹. Enfin, une simple tige de bronze pliée constitue une attache qui pouvait maintenir une petite poignée sur un coffret en bois (n° 25).

Des éléments de décoration variés étaient fixés sur les meubles. Ils consistaient bien souvent en fines appliques qui ne sont guère souvent parvenues jusqu'à nous. Mais on trouve aussi des éléments plus épais ou en ronde-bosse. Le musée de la Société Archéologique de Corseul conserve une petite tête-applique qui a pu servir comme ornement de ce genre (n° 26).

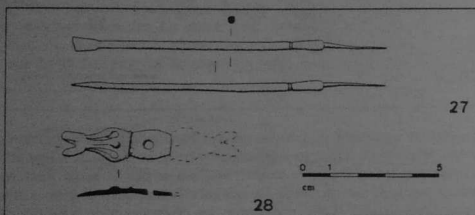


¹⁶ BAAB 62, 1953, 22.
¹⁷ Se reporter à la typologie établie par H. Guiraud (Guiraud 1989, 191-193).
¹⁸ Guiraud 1989, 191-193.
¹⁹ Pour exemples voir Cat. Dijon 1988, pl. 81, n° 698b et 698c.

Elle représente la gueule d'un lion stylisée de manière très grossière. De tels mascarons sont courants à l'époque romaine²⁰. Leur réalisme est généralement plus soigné. Notre exemplaire n'est sans doute qu'une médiocre copie des prototypes.

Dans le domaine de la vie domestique, les objets que l'on retrouve s'accordent bien avec la vie urbaine. Plusieurs d'entre eux évoquent l'aisance de certains notables qui s'offraient le plaisir d'avoir de beaux objets même si leur usage était courant. La clef à protome de chien illustre très bien cette remarque. L'ornement de pièces de vaisselle particulières ou de meubles va aussi dans ce sens. La vaisselle rappelle aussi certains usages propres à la culture gréco-romaine et montrent l'adoption par les coriosolites de moeurs véhiculées par Rome.

Les activités économiques et sociales régissent la vie commune de la Cité. Bien que beaucoup d'objets peuvent évoquer ce domaine, peu d'éléments en sont pourtant représentatifs parmi les bronzes du musée.



Un stylet de très bonne facture (n° 27) rappelle toutefois que l'usage de l'écriture fut apporté par les Romains. La pointe de l'objet servait à graver de la cire placée dans de petites tablettes en os, en ivoire ou en bois²¹. La spatule permettait de gommer les erreurs en remodelant la cire. Des stylets en os, en fer ou en bois ont aussi été retrouvés. Les camps militaires ont notamment livré beaucoup d'objets de ce genre²², preuve de leur usage courant. Parmi les stylets en bronze, certains étaient constitués d'une seule pièce alors que d'autres présentaient une pointe amovible²³. Celle-ci pouvait ainsi se changer lorsqu'elle était abîmée. Le matériau utilisé dans le cas de notre exemplaire ainsi que la finesse de sa réalisation en font un spécimen de très bonne qualité.

Les découvertes archéologiques rappellent la présence du cheval dans le panorama de la Cité. En dehors des éléments fonctionnels du harnais (anneaux, boucles, etc.), certaines pièces correspondent à un souci purement esthétique. Des lanières de cuir pendaient ainsi contre les flancs du cheval. Des éléments en bronze pouvaient les orner et des pendants maintenus par

²⁰ Pour exemples voir Menzel 1960, 23, pl. 33, n° 33; Rolland 1965, 153-156, n° 343-349; Menzel 1966, 63-65, pl. 54-55, n° 140-149; Boucher 1973, 163-164, n° 276-280; Faider-Feytmans 1979, pl. 73, n° 180; Boucher, Perdu et Feugère 1980, 62, n° 314.

²¹ Des tablettes de ce genre sont parfois retrouvées en milieu humide. A Vannes (Morbihan), un puits livra ainsi quelques fragments d'une tablette en bois (Andre et Triste 1992, 63, n° 243-245).

²² Le Bihan (dir.) 1993, 80, n° 43.05.03.

²³ Pinette (dir.) 1985, 126, n° 200 (a-d). Une seule pièce; n° 200 (e). Deux pièces.

des crochets en marquaient les extrémités²⁴. Le musée de la Société Archéologique de Corseul conserve la moitié d'une garniture de lanière de harnais dont le type est bien connu (n° 28). On le retrouve souvent sur les sites à vocation militaire où les chevaux étaient nombreux²⁵. Certains notables urbains auront certainement voulu reprendre ces parures particulières à titre personnel.

Les quelques objets qui évoquent le monde économique et social de la civilisation coriosolite s'accordent bien avec les critères qui peuvent caractériser une cité gallo-romaine. L'utilisation d'éléments apportés par Rome (écriture ou décorations employées par l'armée) y souligne l'intégration à l'Empire.

Au-delà du grand intérêt stylistique de certaines pièces, le lot de bronzes antiques que conserve le musée de la Société Archéologique de Corseul n'offre que peu d'informations nouvelles. Les éléments que l'on retrouve s'accordent bien avec la vie d'une cité romaine comme les autres même si certains domaines telle la religion, où la place des objets en bronze est essentielle, ne sont pourtant pas représentés. L'étude de quelques pièces particulières permet de recueillir des données précises concernant les modes de vie, les goûts esthétiques, les relations économiques ou les influences culturelles de la société coriosolite. Toutefois, ces thèmes ne peuvent qu'être abordés ici car une vision plus précise et plus complète demande des données plus nombreuses. Celles-ci doivent se trouver dans le domaine des bronzes mais une telle approche doit aussi tenir compte d'autres types de sources archéologiques (céramiques, inscriptions, architecture, etc.). Ainsi, de part son importance et du fait des informations qu'apportent certaines pièces, le lot d'objets en bronze présenté ici ne peut être mis à part d'une étude globale. C'est même de cette façon qu'il trouve tout son intérêt.



Bibliographie

- ANDRE ET TRISTE 1992: ANDRE P. et TRISTE A., *Quand Vannes s'appelait Dariostrum* (La Cohue, Juin 1992 - Décembre 1993), Vannes 1992.
 BAAB: Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne.
 BOUCHER 1973: BOUCHER S., *Bronzes figurés du musée des Beaux-Arts de Lyon*, IV, Lyon 1973.
 BOUCHER, PERDU et FEUGÈRE 1980: BOUCHER S., PERDU G. et FEUGÈRE M., *Bronzes antiques au musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon, II, Instrumentum - Aegyptica*, Lyon 1980.
 BOURGEOIS 1984: BOURGEOIS L., *Parure et instrumentum*, dans C.I.A.M., 1984, p. 155-184.
 Cat. Dijon 1988: *Méditerranée, une bourgeoisie gallo-romaine*, Dijon 1988.
 COTTEN 1985: COTTEN J.-Y., *Les fibules d'Armorique aux âges du fer et à l'époque romaine*, mémoire de maîtrise inédit, Rennes 1985.

²⁴ Ces décorations de harnais apparaissent sur plusieurs stèles d'époque romaine (Feugère 1993, 175-177).

²⁵ Ulbert 1959, 94, pl. 18, n° 1-13, 103, pl. 51, n° 6-7, 106, pl. 62, n° 1-22; Cunliffe 1971, 110, fig. 42, n° 67-71; Frère 1972, 120, fig. 32, n° 37-41, 130, fig. 40, n° 124; Crummy 1981, 133, n° 4219.

- CRUMMY 1981: CRUMMY N. *Colchester archaeological report 2. The roman small finds from excavations in Colchester 1971-9*. Londres 1981.
- CUNLIFFE 1971: CUNLIFFE B. *Excavations at Fishbourne 1967-1969*. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XXVII). Londres 1971.
- FAIDER-FEYTMANS 1979: FAIDER-FEYTMANS G. *Les bronzes romains de Belgique*. Mavence 1979.
- FEUGERE 1985: FEUGERE M. *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du 1^{er} s. av. J.-C.* (suppl. 12 à *RAN*). Paris 1985.
- FEUGERE 1993: FEUGERE M. *Les armes des romains de la République à l'Antiquité tardive*. Paris 1993.
- FRERE 1972: FRERE S. *L'archéologie excavations I*. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XXVIII). Londres 1972.
- GALLIQU 1976: GALLIQU P. *Quelques canifs et coutoux d'époque romaine découverts en Bretagne*, dans *AB* 10, Brest 1976, 31-35.
- GARBSCH 1975: GARBSCH J. *Zu neuen römischen Funden aus Bayern, 1 Römischen Rasiermesser*, dans *BI* 40, 1975, 68-85.
- GURAUD 1989: GURAUD H. *Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule*, dans *Gallia* 46, 1989, 173-212.
- INFORMATION 1962: *Information circumscription de Toulouse*, dans *Gallia* XX, 1, 1962.
- LE BIHAN (dir.) 1993: LE BIHAN J.-P. (dir.), *Rome face aux Barbares, 1600 ans pour un empire*. Dardas 1993.
- MENZEL 1960: MENZEL H. *Die Römischen Bronzen aus Deutschland, I, Speyer, Mainz*. 1960.
- MENZEL 1966: MENZEL H. *Die Römischen Bronzen aus Deutschland, II, Trier, Mainz*. 1966.
- ROLLAND 1965: ROLLAND H. *Bronzes antiques de Haute-Provence*, (Suppl. XVIII à *Gallia*). Paris 1965.
- PINETTE (dir.) 1985: PINETTE M. (dir.), *Aulun-Augustinodunum, capitale des Eduens*. Astan 1985.
- ULBERT 1959: ULBERT G. *Die Römischen Donau-Kastelle, Aßlingen und Burgfelfe*. Berlin 1959.

UN ETABLISSEMENT INDUSTRIEL ANTIQUE

L'usine à Garum des Plomarc'h à Douarnenez Finistère



STATUE D'HERCULE
(QUEINNEC 1906)
(SANQUER 1977)

UN ETABLISSEMENT INDUSTRIEL ANTIQUE

L'usine à Garum des Plomarc'h à Douarnenez (Finistère)

Dans l'antiquité les activités majeure de l'Armorique tournent autour du sel et des productions qui en dépendent. Aussi en tête de celle-ci n'est-il pas étonnant de noter la production du GARUM, cette antique sauce, très prisée dans l'Empire. Ce condiment est très proche du produit asiatique contemporain appelé "NUOC-MAM". Elle était constituée de poissons coupés finement et mis à macérer avec du sel et des épices. Au bout d'un certain temps, le produit était filtré et la sauce ainsi obtenue commercialisée. On produisait une infinité de choix différents en fonction d'une part des espèces de poissons utilisées et d'autre part de la qualité de la filtration.

Si l'ensemble de cette production s'observe sur le pourtour de la Méditerranée qui en est le berceau, la façade Atlantique, quant à elle, présente plusieurs grands centres au Maroc, en Andalousie, au Portugal, en Galice, et en Bretagne dans la région de Douarnenez. Quelques établissements isolés s'observent à Lanester près de Lorient et à l'embouchure de la Gironde à Nieul-sur-Mer et au Gua en Charente Maritime.

Deux études, l'une des Professeurs SANQUER et GALLIQUO en 1972 et l'autre du Professeur IMMERZEL en 1990 ont montré l'importance des Etablissements installés dans la baie de Douarnenez, riche en sardines, entre le Cap de la Chèvre et la Pointe du Vau. Une grande concentration se situe à Douarnenez même, donnant naissance à une prospère agglomération secondaire de la cité des Ossismes. Installés depuis la ria de Pouldavid (le Port Rhu) et la plage du Riz, les différentes usines antiques ceinturent la bourgade antique à laquelle fait face, à deux kilomètres au Sud-Est, le temple de Trogouzel sur sa colline. Notons, au passage, que cette disposition "ville et sanctuaire" se faisant face sur deux hauteurs voisines, n'est pas sans rappeler celle de l'Antique Corseul.

Parmi toutes les usines antiques de Douarnenez, celle des Plomarc'h mérite une attention toute particulière car nous avons ici l'établissement de ce type le mieux conservé de tout le territoire national. Son acquisition en 1993 par la Municipalité et son intégration dans la promenade des Plomarc'h entre le port de Rosmeur et la plage du Riz, ont suscité le redémarrage des fouilles après Mademoiselle QUEINNEC en 1906 puis le Professeur Léon FLEURIOT en 1956 et plus près de nous le Professeur R. SANQUER de 1975 à 1977. Cette reprise des fouilles en 1994 se poursuit en 1995, et 1996 verra la mise sur pied du programme de restauration et de présentation au public du monument.

Le complexe des Plomarc'h est constitué de trois unités dont l'élément principal est placé au fond d'un vallon et les deux éléments annexes de part et d'autre sur les deux hauteurs l'encadrant. Le tout situé en bordure de falaise, domine d'une dizaine de mètres la plage du Gorret dont le nom garde le souvenir d'une pêcherie probablement médiévale.

L'édifice principal est le seul à faire l'objet de travaux actuels. Les deux autres sont enfouis et ne présentent plus d'élévation. Cette construction est appuyée contre le flanc Nord du coteau et présente la forme d'un rectangle orienté Nord-Est Sud-Ouest, mesurant 30 mètres sur 18 mètres. A l'intérieur, deux batteries de six cuves s'insèrent entre trois autres et le tout s'appuie contre le mur Nord-Ouest adossé à la colline et encore conservé sur une élévation de 3 mètres. Au Sud-Est le long de la façade une zone de circulation permet d'accéder à toutes les cuves sur trois côtés du bâtiment. L'aire de construction a été excavée dans le flanc Nord-Ouest du Vallon, à la jonction de la roche saine qui constitue la hauteur et des terrains altérés situés en contre-bas. Le mur Nord-Ouest contre-porte donc le coteau ainsi que le pignon Sud-Ouest. L'excavation pour la construction des cuves a fourni le sable de carrière nécessaire à la préparation des mortiers de la maçonnerie ainsi qu'à la confection des sols damés de la zone de circulation. Le pignon Nord-Est, quant à lui, était tangent au bord de la falaise, ce qui provoqua un effondrement dans l'antiquité. On remédia alors à cet incident en rebâtissant un mur contre-porté par quatre gros massifs encore visibles. Comme nous pourrions l'observer dans la partie Sud-Ouest de l'édifice, le sol est confectionné avec une arène granitique compactée sur un hérisson de pierres. Les cuves forment deux groupes bien distincts :

- à l'extrémité Nord des cuves non enduites profondes de 5 m. sur 3,60 m de côté qui reposent sur le rocher naturel (numérotées A, B, C, D, E) ;
- sur le reste de l'installation des fosses cubiques de 3,60 m. de côté, enduites de béton de tulleau étanche, et renforcées aux angles par un bourrelet en quart de rond pour éviter, semble-t-il, tout sédiment.

Sur les deux pignons on remarque l'encastrement de poteaux reposant sur des socles de granit. La disposition de ces aménagements correspond à l'alignement des murs des cuves. La charpente soutenant la couverture de l'usine reposait sur ces piliers encastrés dans les pignons et sur d'autres reposant sur bases monolithiques ou maçonnées placées aux intersections des murs des cuves.

Au centre de la façade Sud-Est se trouvait l'entrée, aujourd'hui totalement arasée. Elle était probablement encadrée par deux colonnes en granit dont l'une nous est parvenue intacte. Haute de 1,43 m. pour un diamètre de 0,20 m., elle présente à sa base un tore.

Face à l'entrée, le grand mur arrière appuyé au coteau, présente trois niches cintrées réparties régulièrement sur l'espace mural. Elle contenait trois statues des divinités tutélaires de l'usine. Les travaux de 1906, réalisés par Mademoiselle QUEINNEC livrèrent dans une des cuves une statue de marbre du dieu HERCULE. En 1994, la base d'une seconde statue, en calcaire cette fois, et de même dimension a été découverte dans une cuve. Malheureusement cette base ne peut nous dire de quelle divinité il s'agit. Les travaux du Professeur M. IMMERZEL sur la fabrication et le commerce des sauces de poissons dans le Nord-Ouest de l'Empire Romain, montre l'association de trois divinités à cette activités : Hercule, Neptune et Jupiter. Trois statues d'Hercule sont connues à Douarnenez et sur un socle de granit on peut lire une dédicace à Neptune. Cette inscription fut trouvée entre le site des Plomarc'h et celui de la plage du Ris. On peut se demander si les deux statues manquantes ne sont pas celles de Neptune et Jupiter. La fouille 1995 éclaircira peut-être ce mystère. Les travaux de 1977 livrèrent dans la cuve située sous la niche la plus septentrionale un fragment de marbre provenant de la base du pied et de la massue de la statue d'Hercule. Cela nous apprend que la figuration d'Hercule, dans la triade des divinités qui veillaient sur l'usine de salaison, se trouvait à la gauche de la divinité centrale. La fouille des abords et de l'usine et celle des cuves ont montré que le bâtiment fut construit au début du deuxième siècle sur un site déjà occupé au premier et abandonné vers 275. Puis un important niveau de remblais médiéval vint sceller l'ensemble. Celui-ci s'arrête au même niveau que l'aire de circulation de l'usine. Entre les cuves certains cloisonnements ont été détruits de façon à constituer des bâtiments dont la surface est semblable à celle observée dans les villages médiévaux désertés bretons. Ces niveaux nous ont livré de la poterie médiévale onctueuse de PLONEOUR-LANVERN et des objets de pêcheurs (navette pour réparer les filets, boucles de ceinture, etc.).

L'ensemble de l'opération 94 et particulièrement l'étude de la zone de circulation, nous a montré deux faciès très différents de l'activité à l'intérieur du bâtiment. Certaines des cuves enduites de béton de tuileau et la zone de circulation Sud de l'usine sont couvertes d'une couche de cinq centimètres d'écailles, d'arêtes, de vertèbres de sardines. Dans certaines de ces cuves, on observe une couche cristallisée à l'aspect brunâtre dont l'épaisseur peut atteindre le centimètre. Par contre, la moitié Nord de l'aire de circulation et les profondes cuves non enduites ne présentent aucune trace de poisson. On en conclut que la moitié Sud est affectée au traitement du poisson et à la fabrication du garum alors que la partie Nord a une fonction tout autre. On peut penser ici à un stockage du conditionnement ainsi que du produit conditionné prêt à partir sur le marché sous la férule des puissants

"Negociatores Allecarii" dont on trouve, par exemple, les stèles funéraires sur le LIMES dans l'actuel Zeeland.

Dans les deux autres bâtiments on observe uniquement des cuves enduites et des traces d'activité du travail du poisson. Cela nous amène à penser que l'édifice central est affecté au stade final de la production dont l'ensemble se déroule sur les trois bâtiments du site des Plomarc'h.

Si l'absence de voie importante près de l'usine pose problème c'est que l'approvisionnement en marchandise et l'évacuation du produit fini devrait s'effectuer directement par bateaux qui s'échouaient au pied de l'usine où des machines de levage effectuaient directement le déchargement et le chargement depuis le haut de la falaise. Ceci n'est pas du tout étonnant puisque plus prêt de nous de telles machines servaient en Bretagne pour monter en haut des falaises abruptes le goémon destiné à l'amendement des terres agricoles.

Un point reste dorénavant à étudier. Quel lien existait entre toutes les usines de la baie ? De nombreuses questions concernant la fabrication du produit, de son conditionnement, de la nature de ce dernier et de son lieu de fabrication restent à traiter, comme d'ailleurs les modalités d'exportation du produit.

J.P. BARDEL
Service Régional de
l'Archéologie

G. LE CLOIREC
Association pour les
Fouilles Archéologiques
nationales

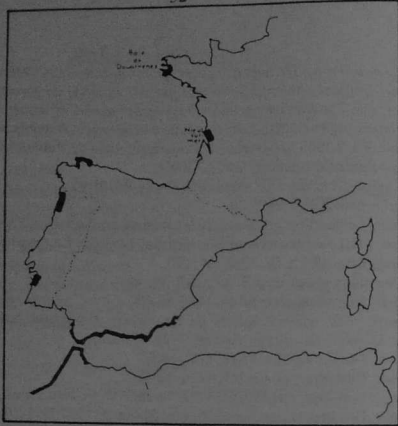
BIBLIOGRAPHIE

Abréviations :

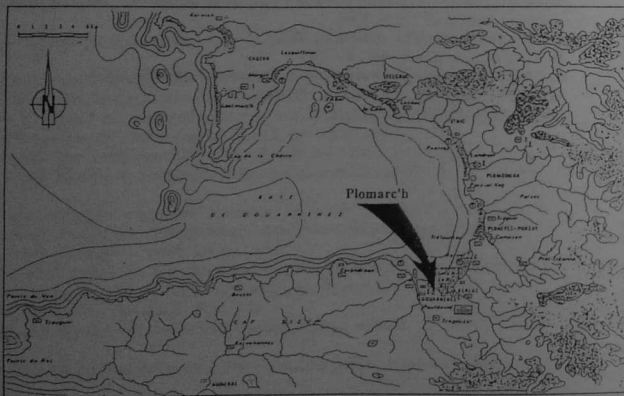
AB	Annales de Bretagne
BAAB	Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne
BSAB	Bulletin de la Société Académique de Brest
BSAF	Bulletin de la Société Archéologique du Finistère
BSECdN	Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord
CIL	Corpus Inscriptionum Latinarum
GALLIA	Gallia. Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine.
REKA	A. Pauly et G. Wissowa, Real Encyclopädie der Klass. Altertumswissenschaft
REA	Revue des Etudes Anciennes

- J.-M. Abgrall, Substructions romaines en Plomarc'h, dans *BSAF*, 1910, XLI-XLII.
- M. Besnier, Sal, 1009 et Salsamentum, 1022-1035, dans Saglio et Pottier, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de Daremberg*.
- R. Etienne, A propos du "garum sociorum", *Latomus* XXIX, 2, 1970, 297-313.
- P. Galliou, La céramique de Plomarc'h en Ploaré-Douarnenez, dans *AB*, 1971, 219-237.
- P. Galliou, *L'Armorique romaine*, Brasparts 1983.
- P. Galliou et R. Sanquer, Les bronzes de Plomarc'h en Ploaré-Douarnenez, dans *AB*, 1973, 203-214.
- P. Giot, J. L'Helgouac'h et J Briard, Le site de Gurnic en Guisseny, dans *AB* LXXII, 1965, 65-70.
- P.-L. Gouletquer, *Les briquetages armoricains*, thèse université de Rennes, 1970.
- P.-L. Gouletquer, Briquetages et sauneries, dans *AB* LXXVII, 1970, 135-155.
- P. Grimal et T. Monod, Sur la véritable nature du "garum", dans *REA* IV, 1952, 27-28.
- Halna du Fretay, Temples romains dans le Finistère, dans *BSAF*, 1894, 160-164.
- Halna du Fretay, Les Romains dans le Finistère, dans *BSAF*, 1896, 113-120.
- Halna du Fretay, *Histoire du Finistère de la formation quaternaire à la fin de l'ère romaine*, Quimper 1898.
- M. Immerzel, Profession: Negociator allecarius. Fabrication et commerce de sauce de poissons dans le nord-ouest de l'Empire romain, dans *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, Leiden, 1990.
- R. Kerviller, Etude critique sur la géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine, dans *BAAB* (congres de Quimper), 29, 1872.
- Le Carguet, La ville d'Ys, dans *BSAF*, 1920, 3-26.
- R.-F. Le Men, Statistique monumentale du Finistère, Epoque romaine, dans *BSAF* II, 1875, 122-147.
- P. Merlat, Note sur une base consacrée à Neptune trouvée près de Douarnenez, dans *BSAF*, 1950, 50-57.
- P. Merlat, Note sur une base consacrée à Neptune trouvée près de Douarnenez, dans *Gallia* X, 1952, 67-75.
- P. Merlat, Chronique, Ploaré-Douarnenez, dans *Gallia* XV, 2, 1957, 186-190.
- P. Merlat, Chronique, Ploaré-Douarnenez, dans *Gallia* XVII, 2, 1959, 342-343.
- L. Oges, dans *BSAF* XIX, 1955.

- L. Pape, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris 1978.
- T. Pékary, *L'organisation sociale économique de l'industrie du garum portugaise*, s.l. 1975.
- T. Pékary, *Die Wirtschaft der griechisch römischen antike*, Wiesbaden 1979.
- M. Ponsich et M. Tarradell, *Garum et industries antiques de salaisons dans la Méditerranée occidentale*, Paris 1965, (Université de Bordeaux et casa de Velasquez Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes hispaniques, fasc. XXXVI).
- Pline l'Ancien, *Naturalis Historiae*, 31 93-94, 31 94, 31 95.
- R. Sanquer, dans *BSAF*, 1967, 28.
- R. Sanquer, Le cimetière gallo-romain de Douarnenez, dans *AB* LXXV, 1968, 238-240.
- R. Sanquer, Découvertes récentes aux environs de Brest. Le réservoir à poissons de Gurnic en Guisseny, dans *AB* LXXV, 1968, 246-265.
- R. Sanquer, Chroniques, dans *BSAF*, 1970, 42-49.
- R. Sanquer, Chronique, dans *BSAF*, 1972, 63-65.
- R. Sanquer, Une nouvelle lecture de l'inscription à Neptune trouvée à Douarnenez et l'industrie du garum armoricain, dans *AB*, 1973, 215-236.
- R. Sanquer, Chronique, dans *BSAF*, 1975, 64-69.
- R. Sanquer, Chronique, dans *BSAF*, 1976, 42-52.
- R. Sanquer, Chronique, dans *BSAF*, 1977, 54-58.
- R. Sanquer, Douarnenez, les Plomarc'h, dans *Gallia*, 2, 1977, 355-360.
- R. Sanquer, Chronique, dans *BSAF*, 1978, 50.
- R. Sanquer, dans *AB*, 1980, 215-236.
- R. Sanquer et P. Galliou, *Garum sel et salaisons en Armorique gallo-romaine*, dans *Gallia*, 1, 1972, 199-223.
- J. Soares, *Estação romana de Troia*, Setubal 1980.
- Strabon, 3, 4, 6.
- Tanneau, dans *BSAF*, 1964, XXII.
- H. Waquet, La ville d'Ys, dans *BSAF*, I-XLI.
- H. Waquet, dans *BSAF*, 1948, XV-XVI.
- F. Wuilleumier, *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Paris 1963, n°338.
- R. Zahn, Garum, dans *REKA* VII col., 841-849.
- Geoponika, 1221-1225, dans *REKA*, 17, 1.



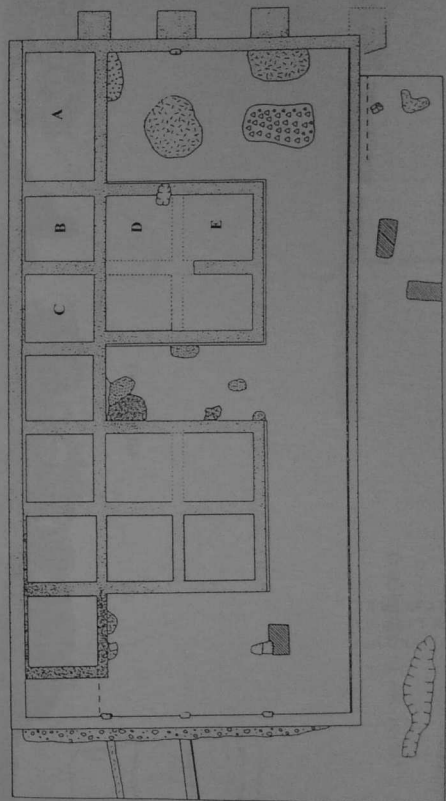
L'INDUSTRIE DE SALAISONS SUR LES CÔTES ATLANTIQUES DE L'EMPIRE ROMAIN.



VESTIGES GALLO-ROMAINS DE LA BAIE DE DOUARNENEZ (d'après R. Sanquer 1973 1, 217)

- ⊗ - Mosaïque
- ⊙ - Stèle
- ⊠ - Inscription
- ⊞ - Sarcophage
- ⊡ - Clope
- ⊓ - Urne
- ⊔ - Mosaïque
- ⊕ - Cave de salaison
- ⊖ - Sépulture
- - Fourneau
- ⊗ - Tourbe
- ⊘ - Fosse
- ⊙ - Temple
- ▲ - Monument préhistorique

- ⊠ - Mosaïque
- ⊡ - Blocs de pierre et de terre brûlée
- ⊓ - Fosse de bûches
- ⊔ - Mur de char
- ⊕ - Foyer
- ⊖ - Structures gallo-romaines (par exemple)
- ⊗ - Structures médiévales (bâtiments)
- ⊘ - Structures modernes (bâtiments)
- ⊙ - Mur moderne (bâtiment de la "maison" n°10, 1931) (voir légende)
- ⊚ - Structures à travers les siècles (voir légende)



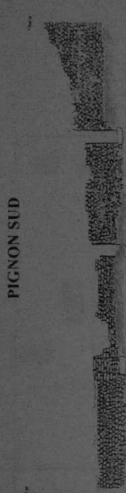
DOUARNENEZ - Les Plomarc'h
Juillet 1994

PLAN GENERAL DES VESTIGES

Plan G. Le Cloirec

DOUARNENEZ - Les Plomarc'h
Juillet 1994

Relevés d'élevations (à compléter)



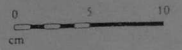
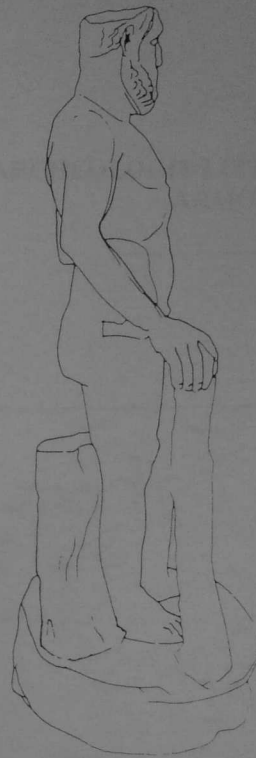
PIGNON SUD



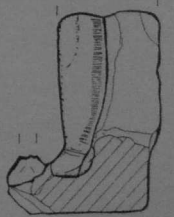
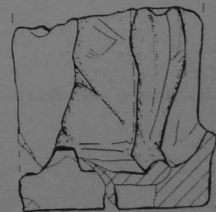
MUR OUEST

Relevé G. Le Cloirec

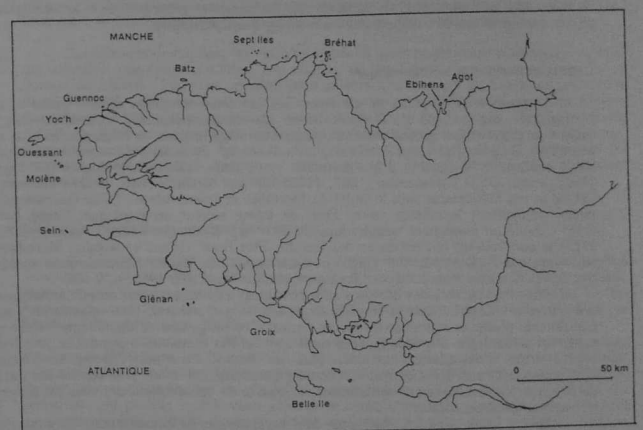
STATUE D'HERCULE
(QUEINNEC 1906)
(SANQUER 1977)



FRAGMENT DE STATUE EN HAUT RELIEF
(BARDEL, LE CLOIREC 1994)



ARCHEOLOGIE LITTORALE ET INSULAIRE ARMORICAINE



La Bretagne et quelques unes de ses îles

ARCHEOLOGIE LITTORALE ET INSULAIRE ARMORICAINE

Marie-Yvane DAIRE*

*Chargée de recherche au C.N.R.S., U.P.R. 403, Rennes

Il est aujourd'hui clairement établi que, de tous temps, les populations de la péninsule armoricaine se sont installées dans les zones propices du bord de mer. Celles-ci leur offraient des ressources alimentaires variées, un climat relativement clément, des matières premières intéressantes, notamment pendant la Préhistoire où les cordons de galets constituaient la seule source d'approvisionnement en silex de la région. La possibilité de pratiquer des activités en liaison avec la mer est remarquablement illustrée par la production protohistorique de sel. Ces divers facteurs sont à même d'expliquer le grand nombre de sites archéologiques du littoral armoricain pris au sens large et des îles actuelles. Bien que, dans une approche globale des cultures, on ne puisse déconnecter les populations littorales de celles de l'intérieur, certaines particularités des contextes géographique et archéologique côtiers entraînent des développements méthodologiques spécifiques.

Contextes naturel et archéologique.

L'intérêt archéologique de certaines îles des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique a été souligné dès le siècle dernier, de manière ponctuelle, notamment dans le cadre d'un engouement général pour les monuments mégalithiques, et en particulier ceux du Morbihan. En effet, quelques "archéologues-antiquaires" de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle cédèrent à l'attraction d'îles bretonnes et de leurs vestiges néolithiques (Le Page, 1992) ; ainsi, G. de Closmadeuc (1867, 1882, 1884a et b, 1885, 1886, 1902) s'intéressa à l'étude de ces monuments dans le Golfe du Morbihan et acheta même l'île de Gavrinis pour mieux en explorer le célèbre cairn. Dans ce même secteur géographique, l'abbé Luco (1881) fouilla un monument mégalithique à l'île d'Arz, tandis que l'abbé Lavenot (1885 et 1888) se penchait sur la Préhistoire des îles du "Mor Braz" (Houat et Hoedic, Morbihan), peu avant que P. Du Châtellier (1901) ne fasse appel à la Marine Nationale pour accéder aux îles du Finistère dont il relevait les divers vestiges (Le Page, 1992, p. 9-10).

Mais bien au delà des quelques sites remarquables évoqués, la péninsule armoricaine offre, avec ses 1000 kilomètres de côtes et ses chapelets d'archipels (une soixantaine !) soit globalement plusieurs centaines d'îles, un terrain d'investigations particulièrement riche en matière d'archéologie littorale, puisque rares sont les îles bretonnes n'ayant à ce jour livré aucune trace d'occupation humaine, plus ou moins ancienne. Cependant, l'intérêt archéologique de ces îles n'est pas uniquement quantitatif ; en effet, si la densité des traces de peuplements insulaires est remarquable, la qualité de conservation des sites est souvent très bonne, voire excellente.

Divers facteurs ont pu intervenir dans ce processus de conservation. Certains sites littoraux ont été simplement abandonnés et rendus à la nature, sans occupation ultérieure marquante : c'est le cas, par exemple, du hameau de l'Age du Fer de l'île d'Yoc'h en Landunvez (Finistère) (Daire, 1988 et Daire, à paraître), où seule une pelouse littorale, poussant sur quelques centimètres d'humus, a colonisé le sommet du site et les bâtiments dont les murs de pierres se dressent encore sur près d'un mètre de hauteur. Le plus important est que le caractère insulaire, même s'il n'est que relativement récent par rapport à l'échelle du temps, implique des difficultés d'accès qui ont permis à bon nombre de sites d'échapper aux agressions destructrices qui touchent les sites continentaux : mises en culture intensive, aménagements, constructions, grands travaux, ... Aujourd'hui, des mesures de protection particulières (réserves naturelles) préservent directement ou indirectement leur patrimoine archéologique. D'autres facteurs peuvent également

intervenir, tels les dépôts de sable éolien résultant notamment du démantèlement de cordons littoraux et de la formation de dunes ; ainsi, le village des Ebihens en Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes d'Armor) (Langouët, 1989), abandonné dans le courant du 1^{er} siècle ap. J.-C., fut recouvert de sable, sans doute assez rapidement si l'on en croit la fraîcheur des vestiges conservés sous cette dune épaisse de plus de 2 mètres.

Le littoral que nous connaissons aujourd'hui ne peut être pris comme référence pour les périodes passées, au cours desquelles le paysage côtier s'est progressivement transformé ; ainsi, au maximum de la dernière glaciation (il y a 18 000 à 20 000 ans), pendant le Paléolithique supérieur, la Manche était pratiquement à sec, ce qui correspond à une régression de plus de 100 mètres (Monnier, 1991) ; pendant la Préhistoire, régressions et transgressions marines se sont succédées, entraînant des variations du niveau marin et un déplacement progressif des rivages, parfaitement illustrés, entre autres témoignages, par les structures mégalithiques aujourd'hui submergées, en tout ou en partie (Giot, 1990) ; un bon exemple, connu de longue date, en est fourni par les enceintes mégalithiques d'Er Lannic (Morbihan) qui dès la fin du XIX^{ème} siècle suscitaient bien des interrogations relatives à leur implantation (De Closmadeuc, 1867 ; Devoir, 1912). Ces enceintes, aux trois-quarts immergées aujourd'hui, ont très récemment fait l'objet d'une révision topographique générale (Gouezin et Le Gall, 1993), associant relevés terrestres et subaquatiques, qui a permis d'abolir définitivement la thèse des deux cercles de pierres tangentes.

Les variations du niveau marin et des lignes de rivage expliquent pourquoi, dans une réflexion archéologique visant à l'étude du peuplement humain à diverses périodes, il est impossible de déconnecter les îles actuelles des côtes qui leur sont voisines.

La nécessité de recenser les vestiges archéologiques insulaires et d'en assurer le suivi est cependant manifeste ; en effet, bon nombre de sites se trouvent sur des estrans ou en bordure de falaises ; l'érosion des côtes est d'ailleurs fréquemment un facteur de découverte de ces vestiges ; mais les érosions marine et éolienne représentent également très souvent une menace de destruction partielle ou totale très rapide ; c'est pourquoi, dans le processus d'étude de plusieurs gisements de briquetages protohistoriques, par exemple, la découverte, fortuite ou par prospection, fut suivie d'une fouille de sauvetage urgent portant sur les structures immédiatement menacées, prolongée en fouille programmée permettant d'appréhender les vestiges dans leur globalité.

Moyens et résultats des recherches récentes.

Si l'intérêt scientifique que présentent certains monuments des îles et îlots des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique a été reconnu anciennement, une nouvelle impulsion fut donnée à partir des années 1950, amorcée par de grandes fouilles sur les monuments mégalithiques de l'île Carn en Ploudalmézeau, puis de l'île Guennoc en Landéda (Finistère) (Giot, 1987).

Plus récemment, la démarche de reconnaissance du patrimoine archéologique insulaire de Bretagne a été systématisée, notamment par la réalisation d'inventaires de sites exhaustifs, précis et diachroniques, mettant en oeuvre prospections au sol et surveillances, qui ont parfois débouché sur des études plus approfondies. C'est à partir de 1988 que ces opérations ont pu être coordonnées grâce à la constitution d'un groupe de travail (1), et systématisées dans le cadre d'un programme de recherche à long terme : l'objectif visé est la constitution d'un fonds documentaire, susceptible, dans un second temps, d'être exploité dans le cadre d'études synthétiques ou thématiques du peuplement humain littoral aux diverses périodes de la Préhistoire, de la Protohistoire et des temps historiques.

Dans la finalité de cet inventaire du patrimoine archéologique insulaire, la première tâche fut de dresser un bilan en réalisant un fichier des sites, à partir des données disponibles en 1988, fichier qui fit apparaître les grandes lacunes des connaissances (gisements mal localisés, non datés, documentation incomplète, etc...) ; à cette époque, sur les 440 sites ou gisements archéologiques connus sur les îles bretonnes, seuls 10 % à 20 % d'entre eux, selon les départements, étaient enregistrés à la Carte Archéologique (Ministère de la Culture) ; pour tous les autres sites, les informations étaient trop partielles

(localisation absente ou imprécise, manque d'éléments de datation...). L'une des raisons principales au caractère lacunaire de cette documentation de base est la difficulté d'accès au terrain d'étude : la recherche sur les îles et les îlots de Bretagne représente toujours une "expédition" plus ou moins complexe, avec des problèmes d'accès, d'intendance et de logistique nombreux et parfois spécifiques, nécessitant une organisation et des moyens de travail particuliers.

La réalisation de ce premier fichier a donc constitué une base de travail et un point de départ pour orienter les recherches de terrain. A partir de là, des campagnes annuelles de prospection-inventaire diachronique ont été entreprises (2), dont certaines à caractère systématique pour des archipels ou îles relativement grandes comme Groix (Goupil, 1989), le Golfe du Morbihan (Daire, 1990b ; De Beaulieu, 1991), Ouessant (Robic, 1991 et 1992) ou l'île de Batz (Moret, 1993). Ces opérations à caractère systématique permettent de mobiliser des équipes sur un territoire insulaire pendant une période limitée, en réduisant au maximum les problèmes d'accès, alors que parallèlement des prospections et surveillances ponctuelles sont effectuées sur les plus petites îles et îlots de Bretagne, en fonction des marées et des possibilités météorologiques, nautiques et humaines.

Les nouvelles données acquises ont permis à la fois de relocaliser ou de décrire des sites connus mais mentionnés de manière imprécise et de détecter des gisements ou vestiges inédits ; ces résultats portaient, à la fin de l'année 1993, le nombre des sites insulaires répertoriés à plus de 700, toutes périodes confondues, cumulés pour les départements du Finistère, des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan (Daire et Le Roux, 1994). Sans entrer dans le détail de la répartition géographique de ces sites, les différences que l'on peut remarquer entre les départements bretons est essentiellement due à l'inégale importance de leur façade maritime et du nombre d'îles en dépendant ; ainsi, il n'est pas surprenant que le département d'Ille-et-Vilaine soit le moins bien représenté et, dans ce sens, une quantification des sites par département n'aurait pas de signification sur le plan archéologique. En ce qui concerne la répartition chronologique des sites insulaires, le Néolithique, d'une part, et l'Age du Fer, d'autre part, sont à ce stade des recherches les deux périodes les mieux représentées numériquement, ce qui traduit, au delà d'une réalité du peuplement armoricain, des orientations privilégiées de plus ou moins longue date, de la recherche archéologique régionale.

Pour l'Age du Fer (Daire, 1990a), de nombreux sites d'habitat ont été reconnus, parfois sous la forme de hameaux ou de villages, tels ceux de l'île d'Yoc'h en Landunvez (Finistère) (Daire, 1988 et Daire, à paraître) ou des Ebihens en Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes d'Armor) (Langouët, 1989), où habitats et bâtiments artisanaux se trouvaient associés ; en effet, pour cette période, on constate que les sites archéologiques liés à la production de sel d'origine marine constituent l'un des points forts de l'archéologie littorale armoricaine.

L'orientation la plus récente de la recherche sur les briquetages du littoral armoricain a livré des éléments nouveaux puisque, grâce à des fouilles exhaustives d'ateliers de bouilleurs de sel, les problèmes des chaînes opératoires et des productions par fournée peuvent être abordés, ainsi que des questions plus générales d'évolution du paysage littoral armoricain (Daire dir., 1994). Le dossier est cependant loin d'être clos et, dans ce domaine, le recours aux expérimentations semble très prometteur, notamment pour aborder de manière plus concrète la nature des matières premières utilisées et celle des produits finis, réalisés dans ces installations (Langouët et al., 1994). Le prolongement des démarches archéologiques entreprises devrait également permettre d'évaluer vers davantage de certitudes dans l'évaluation quantifiée des productions, à une échelle dépassant celle de l'atelier, et dans la distribution des productions.

Mais, bien au delà du thème des briquetages de l'Age du Fer, il paraît indispensable de prolonger l'effort entrepris dans le domaine de l'archéologie littorale et insulaire dans la péninsule armoricaine ; il est frappant de constater que nous sommes encore très ignorants des relations de l'homme et de la mer au cours des temps, dans une région où pourtant les deux ont toujours été très intimement liés ; la preuve en est qu'à la lecture d'un ouvrage de synthèse sur la pêche pendant la Préhistoire (Cleyet-Merle, 1990), on ne trouve aucune référence bretonne ! Des efforts sont déjà entrepris en ce sens depuis quelques années, à travers des recensements d'installations de pêcheries immergées, par exemple (Langouët, 1993 ; Pondaven, 1992), visant à une synthèse sur l'évolution de ces installations, ou

encore à travers le réexamen de collections issues de fouille ou de prospection et témoignant de ces liens, multiples et trop mal connus, entre l'homme et la mer (Langouët, 1992 ; Bizien-Jaglin et Langouët, 1992) ; mais, étape après étape, seul le long terme pourra permettre de présenter des résultats satisfaisants.

Notes

1) A.M.A.R.A.I. : Association Manche Atlantique pour la Recherche archéologique dans les Îles. Laboratoire d'Anthropologie, Université de Rennes 1.

2) Ces programmes de prospection-inventaire ont bénéficié de subventions de la part du Ministère de la Culture, des Conseils Généraux du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, ainsi que de l'Institut Culturel de Bretagne.

Bibliographie

- BIZIEN-JAGLIN C., DAIRE M.Y., LE BROZEC M. - Archéologie littorale en Côtes d'Armor. *La mer et les jours...* Catalogue de l'exposition de La Roche-Jagu. Conseil Général des Côtes d'Armor éd., 1992, p. 14-19.
- BIZIEN-JAGLIN C. et LANGOÛET L. - Des poids de filets d'époque gallo-romaine sur le côté nord de l'île-et-Vilaine. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°5, 1992, p. 45-56.
- CLEYET-MERLE J.J. - *La préhistoire de la pêche*. Ed. Errance, coll. des Hespérides, 1990, 195 p.
- DAIRE M.Y. - L'île d'Yoc'h en Landunvez (29) - les fouilles archéologiques de 1987 et 1988. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988, p. 47-60.
- DAIRE M.Y. - Archéologie insulaire en Bretagne : un point de vue sur les sites de l'Age du Fer. *Rev. archéol. Ouest*, supp. n°2, 1990a, p. 269-278.
- DAIRE M.Y. - Prospections dans le Golfe du Morbihan. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°3, 1990b, p. 17-20.
- DAIRE M.Y. - Un atelier de briquetages inédit dans l'estuaire du Trieux. *Les Dossiers du C.R.A.A.*, n°19, 1991, p. 21-27.
- DAIRE M.Y. - Les ateliers de bouilleur de sel d'Illar, commune de l'île d'Arz (Morbihan). *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°6, 1993, p. 31-46.
- DAIRE M.Y. (dir.) - *Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetages armoricains à l'Age du Fer*. Les Dossiers du C.R.A.A., n° Q, 1994, 182 p.
- DAIRE M.Y., à paraître - Le hameau de La Tene finale de l'île d'Yoc'h en Landunvez (Finistère, Bretagne). In : J.R. Collis Dir. *Actes du XVIIIème Colloque de l'AFIAP*, Winchester, avril 1994. Sheffield Archaeological Monographs series.
- DAIRE M.Y., GOULETQUER P., BIZIEN-JAGLIN C., LANGOÛET L. - La production gauloise de sel en Armorique. In : Daire M.Y. dir. *Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetages armoricains à l'Age du Fer*. Les Dossiers du C.R.A.A., n° Q, 1994, p. 59-104.
- DAIRE M.Y., LANGOÛET L., BIZIEN-JAGLIN C. - L'occupation humaine des îles et du littoral nord de la Haute-Bretagne aux époques pré-romaine et gallo-romaine. *Rev. archéol. Ouest*, supp. n°4, 1991, p. 117-126.
- DAIRE M.Y. et LANGOÛET L. - Des ateliers de bouilleurs de sel. In : Daire M.Y. dir. *Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetages armoricains à l'Age du Fer*. Les Dossiers du C.R.A.A., n° Q, 1994, p. 15-58.
- DAIRE M.Y. et LE BROZEC M. - Un nouvel atelier de bouilleur de sel à Landrelec en Pleumeur-Bodou. *Rev. archéol. Ouest*, n°7, 1990, p. 57-71.
- DAIRE M.Y. et LE BROZEC M. - L'atelier de bouilleur de sel de Landrelec en Pleumeur-Bodou (22). *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°4, 1991, p. 47-52.
- DAIRE M.Y. et LE ROUX C.T. - Îles de Bretagne. Archéologie. *Magazine GEO*, n°185, juillet 1994, p. 86-87.
- DE BEAULIEU F. - Bref inventaire du patrimoine archéologique de l'île aux Moines (56). *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°4, 1991, p. 33-46.
- DE CLOSMADÉUC G. - Découverte d'un cromlech dans l'île d'Er Lannic (Morbihan). *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1857, p. 28-30.
- DE CLOSMADÉUC G. - La cromlech d'Er Lannic et le Golfe du Morbihan à l'époque dite celtique. *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1882, p. 8-24.
- DE CLOSMADÉUC G. - Compte-rendu des fouilles des dolmens de Pen-Liousse (île d'Arz). *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1884a, p. 188-191.
- DE CLOSMADÉUC G. - Gavrinis, fouilles et découvertes récentes. *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1884b, p. 180-187.
- DE CLOSMADÉUC G. - Fouilles et découvertes nouvelles dans l'île de Gavrinis (Morbihan). *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1885, p. 134-145.
- DE CLOSMADÉUC G. - Gavrinis, dernières fouilles. *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1886, p. 63-69.
- DE CLOSMADÉUC G. - Découverte de cists tumulaires à Belle-Île en 1896. *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1902, p. 303-309.
- DEVOIR A. - Témoin mégalithique des variations des lignes de rivages armoricains. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, XXXIX, 1912, p. 220-239.
- DU CHATELLIER P. - Relevé des monuments des îles du littoral du Finistère, de Béniguet à Ouessant. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, XXVIII, 1911, p. 281-298.

- GIOT P.R. - *Barnenez, Cam et Guennon*. Travaux du Laboratoire d'Anthropologie n°37, Université de Rennes I, 2 vol., 1987, 232 p., 158 pl.
- GIOT P.R. - Le niveau de la mer : changeant, fluctuant, mouvant... *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°3, 1990, p. 5-16.
- GOUEZIN P. et LE GALL E. - Révision topographique du site mégalithique d'Er Lannic, commune d'Arzon (56). *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°6, 1993, p. 23-24.
- GOULETQUER P. - Le briquetage de Mespereuch en Plouhinec (Finistère). *Annales de Bretagne*, LXXIV, 1967, p. 107-109.
- GOULETQUER P. - Le site de Kerhillio (Erdevan, Morbihan). *Annales de Bretagne*, LXXV, 1968, p. 122-127.
- GOULETQUER P. - Le briquetage de Beg-ar-Vir en Lampaul-Plouarzel (Finistère). Etudes sur les briquetages. *Annales de Bretagne*, LXXXVI, 1969, p. 137-147.
- GOULETQUER P.L. - *Les briquetages armoricains. Technologie protohistorique du sel en Armorique*. Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Université de Rennes I, 1970, 186 p.
- GOUPIL F. - Prospection-inventaire archéologique sur l'île de Groix (Morbihan). *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°2, 1989, p. 11-20.
- LANGOUEZ L. (dir.) - *Un village coraisolite sur l'île de Ebihens (Saint-Jacut-de-la-Mer)*. Les Dossiers du Ce.R.A.A., n°1, 1989, 173 p.
- LANGOUEZ L. - Une maquette de jouet-navire du IV^{ème} siècle ap. J.-C. retrouvée à Alet (Saint-Malo). *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°5, 1992, p. 41-44.
- LANGOUEZ L. - Des pêcheries médiévales retrouvées dans la baie du Mont-Saint-Michel. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°6, 1993, p. 61-68.
- LANGOUEZ L. et GOULPEAU L. - Fouille d'un foyer de briquetages à l'île à Poule en Kerborts (22). *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, n°8, 1980, p. 99-106.
- LANGOUEZ L., GOULETQUER P., BIZIEN-JAGLIN C. - Chronologie et technologie : méthodes d'étude. In : Daire M.Y. dir. : *Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetages armoricains à l'Age du Fer*. Les Dossiers du Ce.R.A.A., n°9, 1994, p. 105-122.
- LAVENOT Abbé - Les îles d'Hoëdic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon. Etude géographique et archéologique. *Bulletin de la Société Polytechnique du Morbihan*, 1885, p. 97-111.
- LAVENOT Abbé - Les îles d'Hoëdic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon. Etude géographique et archéologique (suite). *Bulletin de la Société Polytechnique du Morbihan*, 1888p, 106-134.
- LE PAGE G. - La recherche préhistorique dans les îles bretonnes, de 1866 à la première guerre mondiale. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°5, 1992, p. 5-18.
- LICO Abbé - Dolmen de Pénereau à l'île d'Arz et excursion archéologique à Ilur. *Bulletin de la Société Polytechnique du Morbihan*, 1881, p. 26-34.
- MONNIER J.L. - *La Préhistoire de Bretagne et d'Armorique*. Coll. Les Universels Gisserot, 1991, 123 p.
- MORET F. - Prospection-inventaire archéologique et historique de l'île de Batz (29). *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°6, 1993, p. 5-22.
- PONDAVEN P. - De quelques toponymes révélateurs de la présence de pêcheries anciennes sur le littoral du Bas-Ileon. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°5, 1992, p. 57-66.
- ROBIC J.Y. - Prospection-inventaire sur l'île d'Ouessant (29), bilan des campagnes de 1990 et 1991. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°4, 1991, p. 15-24.
- ROBIC J.Y. (dir.) - *L'île d'Ouessant depuis la Préhistoire. Apports de la prospection et de l'archéologie*. Coll. Patrimoine Archéologique de Bretagne, éd. A.M.A.R.A.I. et I.C.B., 1992, 108 p.



L'atelier de bouilleur de sel de l'île d'Yoc'h en Landunvez (Finistère).



Vestiges de l'atelier de briquetages sur l'estran à Ilur (Golfe du Morbihan).

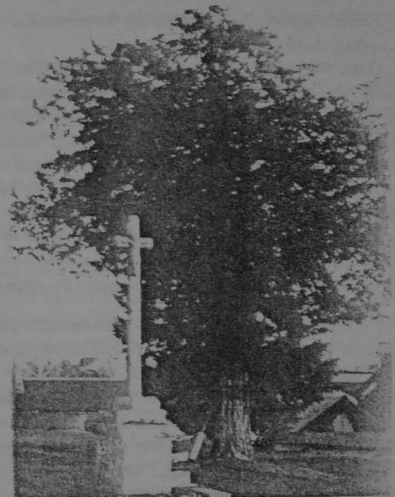


La Bretagne et quelques unes de ses îles.



Sépulture mégalithique à Enez-Bihan en Pleumeur-Bodou (Côtes d'Armor).

Dans le n° VI de PATRIMOINE est paru, sous la plume d'Yves Castel, un article sur l'If, arbre centenaire et parfois millénaire. L'intérêt manifesté par plusieurs lecteurs pour ce sujet nous a incités à lui donner une suite. Un autre membre de la société, Henri MAHO, a bien voulu nous confier une partie de ses notes.



L'If de l'enclos paroissial de Le Merzer (Côtes d'Armor)
Photo Florence Maho-Vallée

L'IF

Ce confère peut atteindre entre 15 et 18 mètres de hauteur et mesurer plus de 10 mètres de circonférence, tel l'if de l'enclos paroissial de Pommerit-le-Vicomte, le plus vieil arbre des Côtes d'Armor — entre 1500 et 1800 ans d'âge — qui a été classé parmi les Monuments naturels.

"Mille ans pour pousser, mille ans pour crever" dit un adage populaire du pays de Josselin.

Très recherché pour son bois rouge, dur, compact, imputrescible, il était déjà connu des Assyriens et des Égyptiens qui l'importaient pour réaliser les cercueils des pharaons. Plus tard il servit de dernière demeure aux empereurs et aux papes.

Facile à tourner, il était utilisé par les menuisiers pour fabriquer des meubles : coffres, chaises, et des manches d'outils.

Grâce à ses qualités de résistance et de flexibilité, l'if constituait une matière première remarquable pour la fabrication des armes. Certaines ordonnances des Ducs de Bretagne, émises avec l'autorisation du Parlement de Bretagne, prescrivaient aux nobles et aux seigneurs de planter des ifs près de leurs châteaux ou de leurs manoirs et dans les parcs de leurs propriétés afin de fournir leurs armées en flèches, arcs, javelots, javelines. L'efficacité des arcs en bois d'if des fameux archers gallois durant la guerre de Cent Ans, est bien connue... En "May 1639" l'évêque de Rennes, Pierre Cornulier, ordonna que tous les ifs "seraient ostés et déracinés des cimetières" ; mais à la suite de longues controverses, le Parlement de Bretagne les sauva car leur bois servait à la fabrication des affûts de canons.

L'if était considéré par les Gaulois comme un arbre privilégié. Sa ramure toujours verte et sa longévité en faisait le symbole de l'éternité. D'abord arbre de mort et de deuil, puis arbre d'immortalité, il était l'objet d'une vénération particulière. Il était planté au solstice d'hiver, fête de la renaissance de la vie (il est donc le lointain précurseur de notre sapin de Noël). Les incantations divinatoires des druides avaient lieu à proximité d'un if et c'est en bois d'if que fut fabriquée la roue cosmique du druide Mog Ruite... Chez les Celtes chacun des ordres représentés dans la classe des Sages avait pour emblème l'un des arbres de la forêt : le chêne pour les druides, le bouleau pour les bardes ; pour les ovates : l'if, arbre modeste, sans ostentation qui semblait perpétuellement réfléchir, méditer...

La symbolique de l'if explique sa présence dans les enclos des cimetières, près des oratoires, des chapelles, des fontaines, des anciens ossuaires, des croix de carrefour au pied desquelles on ensevelissait parfois des morts.

Dans une charte du Cartulaire de Redon datée de 1124-1125, Alain, vicomte de Castel-Noëc (près de Pontivy) donne au monastère de Redon une terre sur laquelle on a construit une église, les maisons nécessaires aux moines... et ordonne que tous les habitants depuis le vieux fossé du château jusqu'au carrefour dans lequel est planté un if, ainsi que les lépreux demeurant sur cette même terre, seront paroissiens de la susdite église des moines.

En 1128, Jean, évêque de Saint-Brieuc fait défense d'enterrer les corps des défunts en dehors des lieux bénis et notamment sous les ifs au pied des croix de carrefour. Cette défense faisait suite aux conciles de Braque en 563 et de Nantes en 568.

En Bretagne, l'if sacré était autrefois l'arbre de la science, de la connaissance, de la santé et du pouvoir des Sages, de la conscience pour l'égalité et la justice.

Pour illustrer cette notion "d'arbre de justice", citons un "jugement sous l'if" qui eut lieu beaucoup plus tard, en 1218. L'abbé de Sainte-Croix (Quimperlé) avait des problèmes de redevance avec les tenanciers qui cultivaient ses terres de Lannou. Le 29 juillet 1218 il les convoqua sous l'if, devant l'église de Gourin, et il demanda aux "anciens" de la paroisse d'être arbitres entre lui et ses vassaux qui acceptèrent ce genre de jugement.

Le futur roi Saint Louis avait alors 8 ans. Quelques années après, il rendra la justice sous le chêne de Vincennes...

Nous trouvons de nombreuses allusions à l'if dans la littérature : dans le "*de Bello Gallico*" Liv. VI, Chap. 31, Jules César nous dit que "Catuvolcus, roi des Eburons, affaibli par l'âge et ne pouvant supporter les fatigues de la guerre ou de la fuite s'empoisonne avec de l'if, arbre très commun en Gaule et en Germanie".

A en croire Virgile et Plin, il était dangereux de faire à son ombre une sieste, même très courte (à cause probablement de la toxicité de ses aiguilles et de ses baies).

Les citations sont nombreuses dans la littérature celtique, qu'elle soit irlandaise, galloise, écossaise ou armoricaine. Un exemple reflète le sens de l'imaginaire et du merveilleux qui la caractérise et qui a marqué si profondément la poésie et la prose bretonnes. Citons Xavier Grall, Glenmor, Angela Duval, Jean Markale, Théodore Botrel, Anatole Le Bras, Charles Le Goffic de l'Académie Française, etc.

La légende de l'if de l'enclos du cimetière paroissial de St Perreux

"Le lendemain, le corps de la dame avait rejoint dans la tombe celui de son bien-aimé et ce fut merveille de voir, la nuit suivante, deux ifs jaillir de leur sépulture. Sur leurs branches sautillaient gaiement deux blanches colombes. Elles chantèrent pour saluer le jour naissant et dès que les feux de l'aurore eurent empourpré l'horizon, elles prirent ensemble leur volée vers les cieux".

"Le Prince de Nantes et la fée"
G. Demars "Redon et ses environs"
Yann Brekilien "Contes et légendes
du Pays Breton".

Plus près de nous :

"Aimez, vous qui vivez. On a froid sous les ifs".

Victor Hugo : Les Contemplations

et Paul Féval :

"J'ai rêvé trois nuits de suite et j'ai vu tous ceux qui étaient à l'affût la nuit où la biche a été tuée. Ni Saunder Ogilvie, ni Daniel Mac Rea, ni Allan Blanc ne dormiront à l'ombre des vieux ifs, sous les murs de l'église..".

Le clan d'Ogilvie

Terminons par la jolie histoire, toujours actuelle, de l'if de Saint Launeuc (6 km de Merdrignac).

Sur la place de l'église se dresse un if majestueux à forte ramure plusieurs fois centenaire. Dans son tronc très développé pousse un cerisier sauvage dont le feuillage tranche sur le vert sombre de l'if. Au printemps les fleurs roses du merisier se mêlent aux petites fleurs blanches de l'if qui sont butinées pour le miel par les guêpes et abeilles, et à l'automne les fruits de l'if parsèment de taches rouges le feuillage du merisier. Volatils et oiseaux y nichent par étages : le coq en bas, les vieilles poules au-dessus et les poulettes à l'étage supérieur. Tout en haut, les grives, les merles, les colombes et les étourneaux.

Un très bel exemple de cohabitation ornithologique...

L'if, le *taxus baccata*, est connu depuis les temps anciens en tant que poison. Son écorce et les graines produisent une substance toxique. On attribuait aux décoctions de feuillage d'if des vertus abortives, ce qui explique peut-être les décisions prises autrefois par certains évêques de les faire abattre "à cause que les personnes s'en servaient à mauvais usage"...

Effets maléfiques... effets bénéfiques... Les pousses malaxées dans une mixture servaient, dit-on, à la guérison des porcs et des porcelets.

Actuellement un produit extrait de son écorce, la taxidine, est utilisé en pharmacie. C'est le cas, en Amérique, du taxol. En France et en Allemagne le taxotède est fabriqué à partir des pousses de son feuillage. Ces médicaments sont prescrits lors de traitement de certains cancers. L'if, qui possède des vertus béchiques, rentre également dans la composition des remèdes contre la toux.

L'if occupe une place importante dans la toponymie bretonne. Le mot serait d'origine celtique : ebos ou ivos. En breton, ivinenn ou ivin : if ou des ifs. Ivinek : un lieu planté d'ifs. Cette racine se retrouve dans KERNIVINENN : village des ifs, dans PONT NIVINO : pont des ifs, NIVINENO en ST TUGDUAL, BODIVINO : le bois, le bosquet d'ifs à NOYAL-PONTIVY.

Elle est présente également dans de nombreux patronymes tels que KERIVIN, NIVINEC, YVINEC, YVINIAC (IVINIAC), LIVINEC ou LE NINIVIN...

Pour nos lecteurs de la région de Dinan nous complétons la liste donnée par Yves Castel et signalons la présence d'ifs à : EREAC, TREMEUR, LANRELAS, MERDRIGNAC, ST VRAN, ST LAUNEUC.

Henri MAHO

Auteur des différents articles sur l'if parus dans les Bulletins de la Société Polymatique du Morbihan, de la Société d'Emulation des Côtes d'Armor

Photos : Florence MAHO-VALLEE
et Alain Robert

69



Saint Launeuc



70



Tremeur



Ereac

BIBLIOGRAPHIE

On nous a signalé la parution de :

- La parure en coquillage au Paléolithique par Yvette Taborin
Epona 17 rue de l'Arsenal 75004 PARIS - T. : 48 04 55 55.
- Les tumulus de l'Age du Bronze des Monts d'Arrée par Jacques Briard, Michel Le Goffic, Yvan Onnée.
Ed. Institut Culturel de Bretagne. Laboratoire d'Anthropologie de l'Université Rennes I.
- Gavrinis et les Iles du Morbihan par Charles Tanguy Le Roux. Coll. Guides archéologiques de la France Co-édition Imprimerie nationale Edition. Et Ministère de la Culture.
- Le Petit Mont-Arzon (Morbihan) par Joël Lecornec.
Ed. Documents archéologiques de l'Ouest.
- Le Sel gaulois : Bouilleurs de sel et ateliers de briquetage armoricains à l'Age du Fer par Marie-Yvane Daire.
Coll. Les Dossiers du CeRAA.
- Le Monde celtique par Patrick Galliou.
Coll. Les Universels Gisserot.
- The Britons. Oxford 1991.
Edition française : "Les anciens Bretons" par Patrick Galliou.
Ed. Armand Colin (Edition italienne en cours).
- La Gaule et ses voisins. Le grand commerce dans l'antiquité par Barry Cunliffe.
Ed. A et J. Picard, Paris.
- Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple gaulois par Christian Goudineau et Christian Peyre.
Ouvrage coédité avec le Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray.
- La langue gauloise par Pierre-Yves Lambert.
Epona.

- Carthage, la cité punique par M'Hamed Hassine Fantar.
Ed. CNRS Editions.
- Les empereurs romains (21 av. J-C. - 476 ap. J-C.) par François Zosso et Christian Zingg.
Epona.
- L'enfant en Gaule romaine par Gérard Coulon.
Epona.
- Le sanctuaire gallo-romain de Genainville (Val d'Oise) par P.H. Mitard.
Epona.
- Amphores. Comment les identifier ? (Nouvelle édition 1994) par Martine Sciallano et Patricia Sebella.
Epona.
- Casques antiques par Michel Feugère.
Epona.
- La cuisine romaine antique par Nicole Blanc et Anne Nercessian.
Ed. Glénat / Faton.
- Verres et merveilles. Mille ans de verre dans le Nord-Ouest de la Gaule.
Ed. : Musée archéologique départemental du Val d'Oise.
- Actes de colloques - Série "Spectacula"
 - . Les gladiateurs et l'amphithéâtre.
 - . Le théâtre et ses spectacles.
 Ed. : Musée archéologique de Lattes (Hérault)
- Catalogues d'expositions :
 - . Les gladiateurs et l'amphithéâtre (1987)
 - . Le cirque et les courses de char (1990)
 - . Le stade et ses spectacles dans le monde romain (1993).
 Ed. : Musée archéologique de Lattes (Hérault)

- Guide des Musées archéologiques de France.
Ed. : Archeologia (Coll. Guides monde et musées n° 1).

A paraître :

- Revue archéologique de l'Ouest 1995.
Ed. Pôle éditorial archéologique de l'Ouest, Université de Rennes I (à paraître en juin 1995).
- Protohistoire de la Bretagne (nouvelle édition) par Jacques Briard, P.R. Giot et Louis Pape (à paraître printemps 1995).
Ed. Ouest France.

**HOMMAGE
A
JEAN-BAPTISTE COLBERT DE BEAULIEU**

Les spécialistes de numismatique celtique connaissent tous les travaux de J.-B. Colbert de Beaulieu. Docteur en médecine, docteur en histoire, docteur ès-lettres, il consacra la plus grande partie de sa carrière à l'étude des monnaies gauloises. Né le 25 décembre 1905, il est mort le 26 janvier 1995. C'était un grand ami de la Société Archéologique de Corseul-la-Romaine, dont il était membre d'honneur.

Ses 89 années d'existence ont été exceptionnellement remplies. Médecin de formation, il exerça peu cet art et manifesta dans des domaines très variés une insatiable curiosité, qui l'amena à publier diverses études concernant l'histoire, l'astronomie, la radio, des récits et nouvelles ainsi qu'un roman.

Pendant la guerre, il choisit de vivre en Belgique, mais revint souvent en France, en particulier en Bretagne d'où sa femme était originaire. C'est au cours d'un de ces voyages qu'il découvrit, en 1948, chez une antiquaire, une poignée de "boutons" plus ou moins oxydés. Intrigué par ces curieux objets, il en fit l'acquisition et les soumit, à son retour à Bruxelles, à la sagacité de son ami le Professeur Naster. Celui-ci lui apprit qu'il s'agissait de monnaies gauloises. Le docteur Colbert de Beaulieu se lança immédiatement dans leur étude en les classant par coins. A l'époque, il s'agissait d'une hérésie, puisqu'il était admis, dans le domaine de la numismatique gauloise, que chaque pièce était issue de coins différents. La caractéroscopie venait de naître, une vocation de chercheur aussi.

Entré au C.N.R.S. le 1er octobre 1951, ce numismate d'exception allait terminer là sa carrière, bien des années plus tard, comme directeur de recherche de première classe. Peu de vies professionnelles ont été aussi fécondes pour la qualité de la réflexion et le nombre des publications. Rien ne lui fut étranger dans les différents aspects du monnayage celtique : il s'attacha à rédiger des catalogues de musées, à étudier des récoltes de sites, des problèmes épigraphiques, aussi bien que les délicates questions d'attribution et de datation. Il est l'auteur d'une monographie exemplaire sur le monnayage des *Parisii* et surtout du remarquable *Traité de numismatique celtique*, publié en 1973, qui représente la synthèse de ses travaux et dans lequel sa méthode de recherche est exposée. Il a signé 345 articles et ouvrages, le 346^e, en collaboration avec B. Fischer, est le *Recueil des inscriptions monétaires gauloises*, qui devrait être publié dans quelques mois. Sa qualité intellectuelle, sa disponibilité à l'égard de ses élèves, sa courtoisie ne peuvent être oubliées.

Retracer l'existence de ce savant sans évoquer le souvenir de son épouse Yvonne serait aussi injuste qu'incomplet. Cette femme d'exception partagea sa vie pendant plus de soixante ans. Sa modestie n'eut d'égal que son dévouement. Déchargeant son mari de toutes les tâches matérielles, elle lui permit de consacrer le maximum de son temps à ses chères études numismatiques... et de venir rendre visite épisodiquement à ses amis de Corseul. Sans le savoir, les numismates ont une dette considérable envers elle. Le grand homme d'état Disraeli a eu cette superbe parole : «La vie est trop courte pour être petite» : elle définit bien l'existence de ce couple exemplaire.

Brigitte FISCHER
C.N.R.S.



PATRIMOINE

N°

Bulletin de la Société Archéologique de Corseul

EDITION SPECIALE

Sept millions pour le patrimoine archéologique

Dans le cadre de la préparation du XI^e Plan, le site archéologique de Corseul a été retenu par le Contrat de Plan Etat-Région signé par le Premier Ministre à Rennes en 1994.

En effet, pour une commune de 2.000 habitants, un budget tout à fait exceptionnel vient d'être affecté à la recherche, au développement et à la conservation du site archéologique de Corseul.

Ceci prouve l'intérêt pour la Bretagne et pour le patrimoine national de l'action d'ensemble menée sur le terrain depuis plus de trente ans.

Il est évident que la ténacité de la Municipalité, les initiatives d'animation de l'Adacc, les résultats du Service municipal d'archéologie, la bonne image diffusée par la Société Archéologique notamment à travers la fréquentation de son musée et la diffusion de «*Patrimoine*» dans les milieux culturels de la région, ont abouti à cette prise en considération par les pouvoirs publics.

Ainsi, l'intérêt touristique porté à Corseul servira les intérêts de la population toute entière de Corseul et de la Communauté des Communes qui est sollicitée pour participer au financement du projet.

Suzanne Guidon
Présidente

Plan de financement dans le cadre du XI^e Plan

7 millions en 4 ans répartis comme suit :

Etat :	2.345.000 F.
Région :	1.675.000 F.
Conseil Général :	1.675.000 F.
Ville :	1.005.000 F.

Cette somme sera affectée :

- à la **recherche** (réserve archéologique et fouilles du Temple du Haut-Bécherel)
- à la **restauration** (réserve archéologique et Temple du Haut-Bécherel).

